LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 58 No 44 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 10 FEVRIER 1971

Ouverture officielle du Foyer-Vincent

page quatre

Grattez le vernis . . .

page six

Des femmes montent en chaire



Les trois niveaux de gouvernement étaient représentés à l'ouverture officielle du Foyer-Vincent, à St-Boniface, samedi dernier. On reconnaît ci-dessus, de gauche à droite, le député de St-Boniface à la Législative et représentant le gouvernement provincial, M. Laurent Desjardins; le maire de St-Boniface, M. Edward Turner; le député de St-Boniface aux Communes, M. Joseph Guay; et le président de Foyer-Vincent Inc., M. Philippe Jeanson. (Photo Perrin du Manitoba)

page sept

Son et Lumière

page seize

Points saillants du Festival

page cinq

Un mémoire des Franco-Manitobains au ministre de l'Éducation

Laquelle sera la Reine du Festival ?



Voici le groupe complet des charmantes candidates au titre de reine du Festival du Voyageur. Première rangée, de gauche à droite. Jane Eastwood (White's Loco Mart); Michelle Freynet (100 Nons), FINALISTE; Marilyn Martens (Ecole des Infirmières, Hôpital de St-Boniface), FINALISTE; Yvonne Johnson (Centre Récréatif Notre-Dame); Adèle Verrier (CBWFT, Radio-Canada); Susan Bockstael (Artic Cat), FINALISTE; Sheila Domke (Winakwa Community Club) FINALISTE; Murielle Lussier (Perrin du Manitoba); Jacqueline Allard (Club Béliveau), FINALISTE; Elyse Guyot (Fils Natifs du Canada); Janine Lemay (Société Franco-Manitobaine). Deuxième rangée, de gauche à droite: Huguette Ferraton (Union Nationale Française); Dale Grouette (Sever Signs) FINALISTE; Marcia Lacroix (Jaycees de St-Boniface), FINALISTE; Michelle Fort (Pharmacie Paquin); Heather Nemez (A & W Drive-In, rue Goulet); Suzanne Bohémier (Radio CKSB), FINALISTE; Diane Laberge (Collège Louis-Riel), FINALISTE; Patricia Bader (Carmichael-Lynch Advertising Ltd.); Géraldine Marcoux (Collège de St-Boniface); Pauline Lacroix (Le Club La Vérendrye) FINALISTE; Suzanne Collette (Centre Culturel de St-Boniface); Bernice San Filippo (Dubuc Social Club). La reine sera choisie parmi les dix finalistes lors d'une soirée variétés qui aura lieu le 19 février, au gymnase Holy Cross.

Le Franco-Albertain a un nouveau rédacteur

L'hebdomadaire francophone d'Edmonton, le "Franco-albertain" (autrefois "La Survivance") a un nouveau rédacteur dans la personne de Monsieur André Collin de Montmagny, P.Q. Le journal albertain était sans rédacteur depuis novembre dernier, alors qu'il avait congédié Normand Ferrier Leclerc pour avoir publié le document du F.L.Q. après l'entrée en vigueur de la loi des mesures de guerre.

Il y a quelque 5 ou 6 semaines, le comité du journal autorisait le directeur du Franco-albertain d'entreprendre les démarches nécessaires pour découvrir une personne expérimentée et intéressée à devenir rédacteur. Ces démarches ont couvert toutes les provinces de la francophonie canadienne et elles ont apporté environ 35 offres de service.

Le comité du journal vient de porter son choix sur André Collin. Agé de 33 ans et célibataire, M. Collin adopta le journalisme comme profession qu'il a exercé dans des hebdomadaires. Il a été durant 2 ans, directeur-rédacteur en chef du "Peuple" de Montmagny.

Cette carrière de journaliste a été interrompue durant 3 ans alors que Monsieur Collin offrit ses services comme missionnaire laïc dans les missions indiennes du nord du Manitoba et de la Saskatchewan. Son séjour dans ces provinces lui a appris à aimer l'Ouest canadien et c'est la raison pour laquelle il a offert ses services. M. Collin est entré en fonction le 7 février.

NOUVELLES AGRICOLES

OTTAWA—L'habitation de l'homme, principalement à son stade primitif, était tout simplement la version d'une porcherie convenable. Cela explique que les puces préfèrent parfois les porcheries aux maisons malpropres selon un entomologiste du gouvernement fédéral, M. G. Holland, qui a fait des études prolongées sur les puces, récemment en Nouvelle-Guinée.

Une conclusion principale des recherches de l'expert est que, à travers l'histoire, les puces ont poursuivi constamment l'homme et le porc dans les coins les plus reculés du monde habité.

Café-Rencontre de développement et paix

L'Organisation pour le Développement et la Paix se fait un plaisir d'inviter à un café-rencontre tous ceux qui ont déjà fait un séjour dans les pays en voie de développement.

Ce sera pour vous une belle occasion d'échanger avec ceux qui ont vécu des expériences semblables aux vôtres, et de partager vos connaissances avec les membres de l'Organisation pour le Développement et la Paix.

Le café-rencontre aura lieu à la salle des professeurs, au collège de St-Boniface, le dimanche 14 février à 2 h 30.

Bienvenue à toute personne intéressée au développement du Tiers-Monde.

DUNREA

Histoire de la paroisse

Confirmation le 8 juin 1931 par Mgr Joseph-H. Prud'homme, de Prince-Albert, des enfants suivants: Armand Garand, Jos Cuveliers, Harold McLaughlin, Jules Légaré, Edouard Méaud, Marcel, Alexandre, Napoléon Boulet, Alexandre Dionne, Joseph Pallard, Jean Cancade, Raphaël Légaré, Arthur Bourque, Emmanuel Pallard, Charles et Maurice Boulet, Alcide et Armand Bisson, Gérard Lavoie, Victor Beaupré, Leslie McLaughlin, Blanche et Thérèse Légaré, Bernice McLaughlin, Marguerite, Antonia, Maria, Elizabeth, Annette, Yvonne Boulet, Bertha Marcq, Irène Fortier, Céline Paradis, Solange et Aurore Garand, Irène Bisson, Louise Pallard, Lucienne Beaupré.

Merci

La paroisse de Dunrea offre un tribut reconnaissant à l'Académie St-Michel de Brandon pour le don d'un autel magnifique, d'un bon nombre de bancs et autres articles pour le culte qui serviront avec avantage dans l'église paroissiale et aux missions adjacentes.

LA BROQUERIE

Carnaval d'hiver

Les joutes de hockey lors du Carnaval d'hiver ont donné les résultats suivants: Les Tom-Toms de Ste-Anne, contre les Tom-Toms de la Broquerie, 4 à 0; les Pee-Wees de Ste-Anne, contre ceux de La Broquerie, 5 à 4; les Bantams de Lorette, contre ceux de La Broquerie, 7 à 3; l'équipe Alouette de La Broquerie, contre l'équipe Mitchell de Steinbach, 9 à 8; les Habitants de La Broquerie, contre les Knights de St-Claude, 14 à 6.

M. Guy Fournier, de l'équipe de St-Claude, reçut, des mains de M. Jean Allard, un trophée pour les nombreuses années qu'il a joué avec l'équipe des Habitants. La coupe Carnaval fut présentée à Paul Taillefer, capitaine de l'équipe de La Broquerie.

Les gagnants à la loterie furent M. Léo Lesage, de Steinbach ($100,00); M. Marcel Gendreau, de Richer ($50,00), et Brian Francis, de Winnipeg ($25,00).

La reine du carnaval, Mlle Madeleine Choiselat, fut couronnée par M. Jean Allard, après quoi la petite Colette Nadeau lui présenta un joli bouquet de roses rouges. M. Gilbert Tétreault présenta une bourse aux quatre candidates. Mlle Suzanne Lévesque reçut le titre de 1ère princesse; Mlle Diane Wenden, 2e princesse, et Mlle Suzanne Verrier, 3e princesse.

La semaine de la Fraternité

14 au 21 février



Initiative du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs, la semaine de la fraternité nous rappelle chaque année qu'au-delà des races, des ethnies, des langues et des religions, les hommes sont frères. Cette année, on a choisi la semaine du 14 février pour rappeler ce fait. Si nous en parlons aujourd'hui, c'est que le Conseil croit sage de préparer longtemps d'avance les esprits et les coeurs à cette semaine de la fraternité.

"Dieu a établi la fraternité des hommes en les faisant tous naître d'un seul", a écrit Bossuet, et il y a déjà trois siècles. Malheureusement, de tout temps, la fraternité a été battue en brèche et, depuis Caïn et Abel, les hommes n'ont pas cessé de s'entre-tuer. Les guerres et massacres, parfois au nom de la religion comme on le voit aujourd'hui encore en Irlande, démontrent que la fraternité a vraiment besoin d'être prêchée.

Il faut donc féliciter le Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs de son initiative. A son invitation, nous devons tous faire un examen de conscience et repenser les principes de respect mutuel et de relations humaines qui sont essentiels à notre vie. C'est avec nos proches que nous devons d'abord pratiquer la fraternité, mais nous devons également la pratiquer avec tous nos compatriotes, indépendamment de leur langue ou de leur religion.

Nous devons le faire en tout temps, bien entendu, mais durant la semaine de la fraternité, il conviendrait de faire un effort spécial pour fréquenter ceux de nos compatriotes de foi ou de langue différentes de la nôtre. Que de sources de conflits, que de conflits même, disparaissent lorsque les gens apprennent à se connaître.

Nous profitons de l'occasion pour mentionner ici une autre initiative du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs, soit les visites interprovinciales qui, depuis 17 ans cette année, mettent en contact de jeunes francophones du Québec et d'ailleurs avec leurs compatriotes anglophones des autres provinces. L'an dernier, plus de 3,000 jeunes ont ainsi appris à se connaître et à s'apprécier.

Ces voyages sont une prolongation de la semaine de la fraternité à laquelle nous sommes tous invités à participer le mois prochain.

Marcel Gingras
Rédacteur en chef
Le Droit - Ottawa.

Soyons fiers de parler le français, l'un des plus parfaits instruments de la pensée.

Les "St-Bonifaciens" s'inquiètent du projet de fusion urbaine

Le mardi 2 février, près de 600 personnes se sont rendues au gymnase Notre-Dame pour entendre le ministre des affaires urbaines, M. Saul Cherniak, sur le projet d'unification de la région métropolitaine de Winnipeg et aussi pour lui poser des questions. A l'aide de diapositives (procédé pas très efficace dans une grande salle) M. Cherniak a tenté d'expliquer le plan de fusion urbaine proposé par le gouvernement manitobain. La gérance des affaires municipales se ferait par un seul conseil d'administration composé de représentants de chaque municipalité ou ville. Ceci représenterait divers avantages dont en particulier une répartition plus équitable des biens et des services; plus d'efficacité et une meilleure planification dans l'aménagement urbain.

M. Cherniak a reconnu toutefois qu'une fusion totale ("amalgamation" en anglais, terme qu'il rejette) d'ailleurs pourrait enlever le désir de participer activement à la politique communautaire. Il a avoué qu'au début des discussions sur la fusion il était plutôt sceptique de ses résultats, car il croyait important de maintenir l'intérêt et la participation que démontrent les citoyens lorsqu'ils travaillent pour leur petite communauté. Il a toutefois ajouté que le système élaboré par le gouvernement tenait compte de cet élément de collaboration étroite entre les personnes élues et l'électorat.

D'après le plan exposé par M. Cherniak, chaque municipalité serait divisée par quartier de 10,000 à 12,000 de population représenté par un conseiller. Dans le cas de St-Boniface, cela ferait quatre représentants qui siègeraient au conseil municipal et régional. M. Cherniak a fait remarquer que dans la répartition de la carte municipale, le projet avait essayé de respecter, dans la mesure du possible, l'identité historique de chaque localité. L'exposé de M. Cherniak fut suivi d'une période de questions dont plusieurs furent posées en français. Le magistrat Robert Trudel qui présidait l'assemblée, servait également d'interprète.

Une des premières questions demandait comment ce nouveau système de gouvernement métropolitain allait assurer l'identité canadienne-française de St-Boniface. M. Cherniak répondit par une question: "Quelle représentation avez-vous à l'heure actuelle au conseil métropolitain?" demanda-t-il. Puis il ajouta que le gouvernement actuel était sympathique aux Canadiens-français et qu'il avait reconnu leurs besoins et leurs aspirations. "Le N.D.P., dit-il, continuera à protéger les droits des Canadiens français. Mais, continua-t-il, c'est aux Canadiens français de voir à ce qu'ils soient représentés au nouveau conseil."

Quant à la question de recourir à un référendum, M. Cherniak répondit que ce n'était pas nécessaire. "Vous devez avoir confiance dans les hommes que vous avez élus", affirma-t-il, après tout, vous les avez mis là pour prendre des décisions."

Après s'être présenté comme "l'esprit de St-Boniface", M. Georges Forest, un des principaux adversaires du projet de fusion, voulut prendre la défense des autres groupes minoritaires. Il demanda à M. Cherniak si les en-tête de lettres et autres documents allaient être bilingues et si oui, les autres minorités ne devaient-elles pas avoir les mêmes droits que les Canadiens français. M. Cherniak répondit que le français était une des deux langues officielles et donc sur un pied d'égalité avec l'anglais.

D'après la majorité des questions posées à M. Cherniak, il était évident que la majorité de l'assemblée ne favorisait pas le plan gouvernemental. La plupart des francophones présents exprimèrent leur inquiétude quant à l'avenir de l'identité française de St-Boniface.

Le ministre des Affaires urbaines déclara au terme de la réunion que, de toutes les assemblées publiques qu'il avait tenues sur le nouveau projet de gouvernement métropolitain, l'auditoire de St-Boniface s'était montré "le plus courtois et le plus attentif".



De retour du Carnaval de Québec, Brigitte Prince, reine du Festival du Voyageur de 1970 posera son dernier acte officiel le 19 février alors qu'elle couronnera la nouvelle reine du Festival pour l'année '71. Brigitte nous assure que son règne a été pour elle riche en expériences de toutes sortes et en nouvelles amitiés.

Le Peuple et l'Église

Près de deux cents personnes assistaient à une assemblée d'Eglise, le lundi soir 25 janvier alors qu'il faisait une température du pôle nord; ce qui est significatif. On remarquait des représentants de plusieurs paroisses rurales et urbaines dont Beauséjour, Ste-Agathe, La Broquerie, St-Pierre, Carman, St-Adolphe, Morris, St-Norbert, Ste-Marie, St-Gérard, St-Alphonse, Sts-Martyrs-Canadiens, Précieux-Sang et quelques autres. Dans un climat favorable de recherche et de dialogue nous voulons mieux vivre notre vocation humaine et chrétienne dans cette société d'aujourd'hui.

En effet, cette réunion publique, organisée par le comité de liaison de la commission d'Claude Dumont, au Centre de Pastorale 622, av. Taché, faisait suite à l'oeuvre de participation active du laïcat.

Français, jeunes, religieux, Anglais, prêtres et personnes d'un certain âge, suivaient avec intérêt les différentes discussions concernant les problèmes variés et concrets qui se posent à la base d'une foi vivante et vécue.

C'était une rencontre préparatoire à la publication sous peu du "Rapport de la Commission Dumont" auquel on donnera toute la publicité nécessaire et possible. Nous tâcherons d'en faire la présentation aussi simple et précise que possible, à la portée du peuple et pour le peuple. Nous aborderons ces sujets qui collent à la réalité concrète et locale.

Nous apprenions que M. Pat Halpin, président du Comité de Liaison, devra bientôt quitter la province pour d'autres cieux. Merci Pat pour ton généreux dévouement et pour avoir inauguré ce mouvement d'étude. Bienvenue à notre nouveau président, M. Robert Connelly qui, malgré ses nombreuses fonctions a accepté de continuer le travail. Dans une courte allocution, Bob a invité les pasteurs et les fidèles à se rencontrer dans une confiance de sécurité mutuelle afin d'assurer notre survivance religieuse.

Un colloque composé de Mme Shirley Scalletta, M. Richard Dorge, de Ste-Agathe, Mlle Denise Soulodre, de St-Vital, des abbés Gérard Beaudry et Raymond Roy, et avec M. Maurice Gauthier, comme modérateur, lançait un dialogue ouvert à l'assemblée. Le St-Esprit inspirait non seulement les membres du colloque mais aussi plusieurs personnes présentes. Une confrontation très ouverte et sans heurt nous fit perdre la notion du temps et il fallut demander que l'assemblée soit prolongée de 20 minutes. Personne n'imposa son opinion à la façon radicale ou révolutionnaire comme certaines personnes l'auraient soupçonné.

Comme les rencontres à venir promettent beaucoup unissez-vous à nous pour la prochaine assemblée. Confiants dans les valeurs humaines comme base, nous cherchons ensemble ce chemin rare de la vie, où la foi et les activités quotidiennes apprennent à se rencontrer et à se féconder. C'est ça de la religion vécue!

Clergé, laïcs, religieux, main dans la main nous avons un rôle de participation important dans la mission de l'Eglise et l'avenir de l'Action Catholique. Chacun est appelé à placer quelques briques à la construction de sa nouvelle Eglise en évolution. C'est bien le mandat que poursuit la Commission Dumont créée en 1969 par la Conférence Catholique Canadienne des Evêques.

C. P. Alarie
Comité de Communication

—L'enfant est le père de l'homme. (Wordsworth)

—Plus l'édifice doit monter haut, plus les fondations doivent être solides. (R. Plus, s.j.)

—L'éducation a pour but de donner au corps et à l'âme toute la beauté et toute la perfection dont ils sont susceptibles. (Platon)

Sous le Trèfle d'or

La 2e ronde Maria Goretti, de la paroisse de St-Boniface, a augmenté ses membres de 14 nouvelles jeannettes. Les petites aspirantes, ayant été préparées par la cheftaine, Mme Yvonne Jamault, et ses assistantes Mmes L. Bérard et M. Calvez, depuis déjà 3 mois, prononcèrent leur promesse le 6 février dernier.

L'aspirante doit d'abord apprendre l'histoire de la forêt bleue et la vie de jeannette qui est le symbole de la vie de la petite fille dans la ronde. Elle doit aussi savoir la loi de la ronde et s'appliquer pendant un certain temps à être propre, gaie, active, franche et penser aux autres. Elle doit aussi faire chaque jour plaisir à quelqu'un.

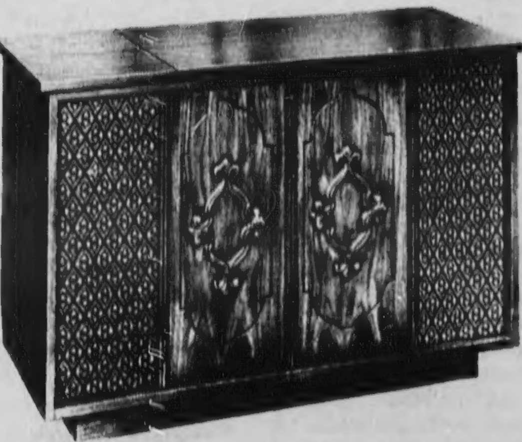
La cérémonie toute simple, mais préparée avec soin, s'est déroulée au local Guide, dans une parfaite harmonie.

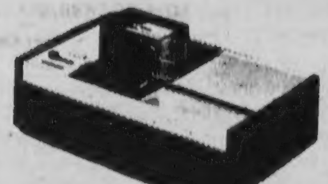
Mme Denise Fournier, commissaire diocésaine, assistée de M. l'abbé L.-P. Jean, aumônier, et de la cheftaine de la ronde, officiait.

Après la promesse toute la ronde exécuta des chants et danses pour montrer la joie des anciennes d'accueillir les nouvelles recrues et la joie de ces dernières d'avoir fait leur promesse.

Plusieurs parents et quelques grands-parents assistaient à la cérémonie. Un café fut servi par les petites filles.

- Communiqué -





ÉDITORIAL

Grattez le vernis...

La réaction de la plupart des journaux de langue anglaise du pays et des parlementaires anglophones de l'Ouest devant le projet du gouvernement fédéral d'embaucher quelque 250 diplômés d'université francophones révèle une fois de plus, que, malgré les apparences, la francophobie est encore solidement établie dans la mentalité de nos concitoyens de langue anglaise.

Aux moindres gestes que le gouvernement fédéral ose poser pour instaurer un bilinguisme pratique dans la fonction publique, un tollé presque général s'élève des journaux de l'acabit du Winnipeg Tribune et des rangs de l'Opposition conservatrice. On crie à la discrimination, au préjudice contre les unilingues anglophones. Ne se gênant pas de citer les faits à moitié ou de travers, les journaux accusent le gouvernement fédéral de sacrifier la compétence à la langue, de favoriser les Québécois au détriment des autres Canadiens, de circonvenir aux Règlements régissant la Fonction Publique. Dans son éditorial du 28 janvier, le Winnipeg Tribune va jusqu'à prétendre qu'en regroupant ses fonctionnaires francophones par unités homogènes, c'est-à-dire de langue française, afin de leur permettre de travailler dans leur langue, le gouvernement fédéral favorise l'unilinguisme plutôt que de poursuivre sa politique de bilinguisme!

Et c'est le Winnipeg Tribune qui va se mêler de nous définir maintenant ce que doit être le bilinguisme dans la fonction publique! On aura tout vu! Ou plutôt c'est la même hypocrisie et la même arrogance qui continuent! Pour les Charles Lynch, les Walter Dinsdale de Brandon, les Messieurs du Tribune, embaucher des diplômés francophones, cela veut dire embaucher des incompétents! - Et l'on s'étonne après cela que des gens donnent dans le F.L.Q! - D'ailleurs, des diplômés francophones, n'y en a-t-il qu'au Québec? Pourquoi toujours penser au Québec quand il s'agit de francophonie?

C'est toujours la même histoire qui continue. La plupart de nos journalistes anglophones unilingues n'hésiteront pas à se dédire, à se contredire et même à camoufler les faits pour ne pas reconnaître au francophone bilingue compétent le droit d'accéder à des postes de commande dans la fonction publique. Il semble même qu'à l'intérieur de la fonction publique certains directeurs ou chefs de service anglophones unilingues sont de connivence avec les journaux et les politiciens pour bloquer de diverses manières la politique de bilinguisme du fédéral.

Il est à craindre que ce petit jeu voltairien n'entraîne à plus ou moins brève échéance la dislocation définitive du Canada. Si jamais cela arrive les anglophones unilingues n'auront pas à chercher loin pour trouver qui blâmer.

* * *

Les britanniques sont en pleine déconfiture depuis près d'une semaine. Le symbole de leur génie industriel, la Société Rolls-Royce, est en banqueroute totale. Pour sauver l'honneur plus que les morceaux, le gouvernement conservateur de Londres a décidé de nationaliser l'entreprise. La chose est d'autant plus ironique que les Conservateurs cherchaient à "dé-nationaliser" ce que les Travaillistes avaient nationalisé.

De Londres à Canberra en passant par Victoria, "B.C.", les fils et les filles de la fière Albion sont rouges de honte, blancs de stupeur et bleus de colère à la moindre pensée que des capitaux étrangers pourraient s'emparer de Rolls-Royce. Voyez-vous Diefenbaker "roulant une R.R." sortie d'une ligne d'assemblage parisienne ou québécoise?

L'empire et Rolls-Royce en ruine, il ne resterait plus aux Britanniques qu'un symbole: la monarchie. Sauront-ils même garder celle-ci? "Sic transit...!"

* * *

Il y a déjà un an, on parlait beaucoup d'une école pédagogique de langue française pour le Manitoba. Plus récemment, le premier ministre Schreyer, et le Secrétaire d'Etat Gérard Pelletier inauguraient symboliquement les travaux de construction du nouveau Centre Culturel franco-manitobain.

Des semaines, et même des mois ont passé, mais toujours pas de nouvelles. Faut-il répondre comme dans la chanson: "Tout va très bien!" Ou bien sommes-nous devant des projets comme celui de la construction de la cathédrale: beaucoup de parlote mais peu d'action!

On sait que les comités responsables de ces divers projets ne sont pas très friands des communiqués de presse. Pourtant dans une société comme la nôtre qui aime à être informée, des silences trop prolongés peuvent avoir des effets désastreux. Les rumeurs remplacent les vraies nouvelles et suscitent souvent plus de commentaires malveillants que de critiques constructives.

Pourtant est-ce si difficile et si compromettant que d'annoncer de temps à autre que l'on a tenu une réunion, qu'on y a examiné telle ou telle question, que l'on cherche une solution à tel ou tel problème. Le public aurait alors la satisfaction d'apprendre que l'on s'occupe toujours du projet, que si les choses n'avancent pas aussi vite que l'on voudrait, ce n'est pas par paresse ou par négligence. Etre discret ne veut pas dire être cachottier.

J.-P. A.

Nos lecteurs nous écrivent

Discussion sur la nouvelle cathédrale

Dans une de ses fables inimitables, Florian nous raconte l'histoire d'un personnage important, "Le singe qui montre la lanterne magique", à peu près en ces termes: "Regardez, disait-il, la naissance du monde et les merveilles de l'univers sorties des mains du divin Créateur...

"Voyez d'autres merveilles créées par le génie de l'homme...

"Admirez, à l'avance, les futures inventions dans le domaine des arts et des sciences, toujours en évolution... La fable ajoute que l'auditoire d'élite roupsé-tait, écarquillant les yeux et ne pouvait rien voir. Tout était noir. L'orateur n'avait oublié qu'un point, c'était d'éclairer sa lanterne..."

N'empêche que la science poursuivant son cours allait jusqu'à inventer la Télévision...

Si bien, qu'un soir du mois dernier, on avait invité quelques personnes triées sur le volet, pour paraître à la Télévision. L'un des invités, dans la vingtaine, représentait l'adolescence; deux autres, dans la quarantaine, symbolisaient l'âge mur; un autre, dans la soixantaine et plus, ayant acquis quelque expérience dans la vie. A coup sûr, ce groupe semblait personnifier les trois âges de la vie fidèle au rendez-vous d'une rencontre amicale en rapport avec le projet de la reconstruction de la nouvelle basilique-cathédrale de Saint-Boniface.

Sous la direction de l'animateur, il s'agissait pour eux de donner leur opinion, après avoir écouté l'exposé clair et savant, en termes techniques de l'architecte qui montrait la maquette de la cathédrale aux téléspectateurs.

Les plans et devis ayant été approuvés par le comité de la reconstruction, les invités étaient en mesure de donner leur avis, sans ambages, à ce sujet palpitant d'intérêt. Pour plus de détails, veuillez consulter le petit livret paroissial de onze pages paru en novembre dernier, concernant le culte fonctionnel de la nef pouvant grouper mille personnes placées autour de l'autel.

La discussion paraissait marcher de son mieux. Les invités semblaient d'accord, du moins, en principe, sur l'exposé de l'architecte-coordonateur.

En revanche, voilà que l'un d'eux, osa dire que l'on avait parlé d'une église communautaire, de l'autel, de la sacristie et des accessoires. Très bien! mais qu'on semblait avoir oublié de mentionner la présence des fenêtres dans l'église considérées comme un sujet de peu d'importance, dans le style moderne. Il ne faut pas oublier que la clarté du jour, perçant à travers les fenêtres fait jaillir la lumière, symbole de la foi dans le coeur et l'esprit des fidèles.

En plus, le paroissien est habitué à prier sur son agenouilloir, assis confortablement dans son banc d'église et ne voulant pas être obligé de se tenir debout pour faire ses dévotions. On n'aime pas entendre le trimbalement des chaises sur le parquet, ce qui n'appartient pas à l'esprit de la liturgie.

Maintenant, faudrait-il vous répéter que notre cathédrale ancienne a toujours fait l'admiration de tout l'Ouest canadien et américain par la beauté de sa façade ornée de sa gracieuse rosace vitrée, remplacée aujourd'hui par un trou vide, appelant une nouvelle rosace...

Pour se rendre compte de ce ravissant spectacle il suffit de rentrer à St-Boniface en passant par le pont Provencher.

Telles sont en résumé, une partie des remarques émises par les invités de la Télévision qui ont assisté à cette mémorable rencontre amicale au sujet de la reconstruction de la nouvelle cathédrale, laquelle, paraît-il, aurait le don de pouvoir faire un heureux mariage entre l'Ancien temple et le Nouveau: "Il n'y a qu'un Dieu qui règne dans les cieux".

Godias Brunet

le 10 février 1971.

Pourquoi pas St-Boniface ?

L'Honorable René Toupin,
Ministre de la Santé et
des Services Sociaux,
Winnipeg 1, Manitoba.

Cher Monsieur Toupin,

Veuillez s'il vous plaît m'accorder une minute de votre temps pour vous faire part de mon idée au sujet de l'amalgamation des villes en question de ce temps-ci.

Si jamais l'amalgamation totale se réalise j'aimerais moi aussi suggérer que le nom de Saint-Boniface reste. Le nom Grand-Saint-Boniface serait historiquement convenable, mais puisque une minorité n'aurait pas raison, il faudrait au moins nommer les quartiers Saint-Boniface - disons comme ceci: St-Boniface Est; St-Boniface Sud; St-Boniface Ouest et St-Boniface Nord. (V. la carte ci-jointe)

Pour moi ainsi que pour bien d'autres, il semble inconcevable que le nom de Saint-Boniface n'apparaisse pas sur la carte proposée par le Gouvernement du Manitoba, mais j'espère qu'il n'en sera pas ainsi.

Je m'adresse à vous, cher Monsieur, avec une grande espérance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Une Bonifacienne
St-Boniface.

17-1-71

Le nombre de familles au Canada

Le nombre estimatif de familles au Canada le 1er juin 1969 était de 4,807,-000, soit 289,000 (6.4%) de plus qu'en juin 1966. Le nombre moyen de personnes par famille en 1969 était de 3.9, soit l'équivalent du chiffre établi à la suite des recensements de 1961 et de 1966, de même que la moyenne de 1.9 enfant par famille.

Les estimations de 1969 montrent des différences régionales sensibles en ce qui concerne le nombre d'enfants par famille. Par exemple, 26.2% seulement des familles du Québec n'avaient pas d'enfants, et 26.5% dans les provinces de l'Atlantique, mais le pourcentage montait à 29.9% en Ontario, 31.7% dans les provinces des Prairies, et 32.5% en Colombie-Britannique. Par ailleurs, les familles de cinq enfants ou plus représentaient 13.1% de l'ensemble des familles dans les provinces de l'Atlantique, 12.1% au Québec, 6.8% dans les provinces des Prairies, 6.1% en Ontario et 5.0% en Colombie-Britannique.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée.

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Tanscona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

Un mémoire au ministre de l'Éducation et de la Jeunesse

Mémoire présenté par la Société Franco-Manitobaine, les Educateurs Franco-Manitobains et l'Association des Commissaires de langue française au ministre de l'Education et de la Jeunesse, M. Saul Miller. (Traduction de La Liberté et le Patriote)

1. BUT DU MÉMOIRE

Nous sommes très satisfaits de ce que le gouvernement actuel a accompli au plan législatif en vue de faire avancer la cause du bilinguisme. Cependant cette loi doit être appliquée de la façon la plus étendue, si l'on veut donner aux francophones du Manitoba une chance égale en éducation.

Ce mémoire a donc pour but de vous suggérer, Monsieur le ministre, des façons et des moyens de tirer le plus d'avantages possible de la présente loi en améliorant 1) l'enseignement des programmes "français" et 2) le cours "French".

2. LA LOI 113

Il serait inutile de rabâcher ce que les Francophones du Manitoba ont dû traverser depuis 1916. (...)

Qu'il suffise de dire que la loi 113 est un effort pour réparer d'anciens torts; dont ce fardeau additionnel de temps et d'argent imposé aux Francophones qui voulaient faire éduquer leurs enfants en français. N'eût été cet effort additionnel la population franco-manitobaine aurait disparu.

3. (L'ambiance et l'utilisation quasi exclusive de l'anglais dans les écoles publiques a entraîné l'exode des étudiants et des professionnels francophones; ceci constitue une perte pour l'ensemble de la province).

4. ARRÊTONS L'ASSIMILATION SI L'ON VEUT DU BILINGUISME

Le premier pas et le plus important dans la mise en application de la loi 113, c'est d'enrayer l'assimilation.

Qu'on nous permette de citer la déclaration de principes présentée à la Commission scolaire de Saint-Boniface par le Comité pour la promotion du bilinguisme: "Si l'on conserve le statu quo dans les écoles de St-Boniface c'est une façon très sûre de voir disparaître le français. Les étudiants français et les anglophones vont rester unilingues. Il s'en suit alors que le Canadien français peut y perdre beaucoup plus par le statu quo que son voisin n'a à gagner. Car, si le français continue de s'effriter à St-Boniface, quelle chance a l'anglophone de jamais devenir bilingue? Néanmoins, plusieurs parents francophones sont d'avis que, pour maintenir leur identité et celle de leurs enfants et pour aider leurs voisins non francophones à devenir bilingues, le minimum de français requis à l'école est le maximum permis par la loi."

5. L'ANGLAIS COMME DEUXIÈME LANGUE

Avec l'application de la loi 113, les écoles françaises reconnaîtront la nécessité de trouver des méthodes pour enseigner l'anglais comme langue seconde. Les francophones sont tous conscients de la nécessité sociale non seulement d'utiliser le français comme première langue, mais aussi de parler couramment l'anglais. On devra établir des programmes d'anglais comme deuxième langue et des méthodes didactiques appropriées. A ce propos, nous aimerions souligner trois points: 1) il n'existe aucun programme d'anglais comme deuxième langue; 2) il n'y a aucune formation spécialisée pour les enseignants; 3) il n'y a aucun professeur qui enseigne l'anglais comme deuxième langue dans les programmes en vigueur à l'heure actuelle.

6. L'AMÉLIORATION DES COURS "FRENCH"

Les Francophones ont toujours espéré pouvoir partager leur bilinguisme avec les Anglophones. A ce sujet, qu'on nous permette de faire remarquer que l'enseignement du "French" pourrait être amélioré.

Néanmoins, nous croyons que le cours "French" a déjà acquis de nets avantages sur le cours "Français"; 1) il y a déjà un programme; 2) la faculté d'Education a des cours spéciaux pour préparer des professeurs à l'enseignement du "French"; 3) il y a déjà des professeurs qui enseignent "French" dans les programmes actuellement en vigueur.

7. DES DIRECTEURS SUR LE TERRAIN POUR LE "FRENCH"

Selon vous, il suffirait, pour améliorer le cours "French", de nommer au niveau provincial des directeurs qui s'occuperaient de donner sur place, aux professeurs de "French", des cours de perfectionnement.

N.D.L.R. - Voici une traduction du mémoire que les présidents respectifs de la Société Franco-Manitobaine, des Educateurs Franco-Manitobains et de l'Association des Commissaires de langue française ont présenté au ministre de l'Education et de la Jeunesse du Manitoba, M. Saul Miller, le lundi 1er février. La traduction est de la Liberté et le Patriote.



Fernand Paquin
président de l'ACLFM

Albert Lepage
président de la SFM

8. L'AMÉLIORATION DU "FRANÇAIS" EST UN BESOIN FONDAMENTAL

Nous croyons donc qu'avant de concentrer des efforts sur l'amélioration du cours "French", l'on devrait s'efforcer spécialement 1) d'enrayer l'assimilation; et 2) d'établir le cours d'anglais comme deuxième langue.

La raison en est très simple: il s'agit de répondre à un besoin fondamental avant d'améliorer ce qui existe déjà. Pour l'enseignement des cours "Français", cela voudrait dire commencer à zéro, alors que l'enseignement du "French" ne requerrait que la nomination de directeurs provinciaux de cours de perfectionnement sur le terrain.

Voici donc, concrètement ce que nous proposons au ministère de l'Education.

1) DISTRIBUTION DES SUBVENTIONS FÉDÉRALES AUX DIVISIONS SCOLAIRES ET AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Au moins pour les trois premières années, la plus grosse part devrait être versée aux écoles qui offrent les programmes "Français". Et comme seconde mesure prioritaire, on devrait s'efforcer d'établir au sein du ministère de l'Education et de la Jeunesse une section administrative "française" avec un sous-ministre en charge, le tout financé conjointement par des fonds fédéraux et le gouvernement provincial.

2) CRITÈRE POUR LA RÉPARTITION DES FONDS EN 1970-71

a) Déterminer le nombre d'étudiants suivant le cours "Français" et les "Sciences sociales".

b) Le coût réel des programmes de perfectionnement professionnel "in-service", semblables à ceux de la Division de la Rivière-Seine, pour les cinq divisions scolaires francophones.

c) Le coût réel du personnel de surveillance des programmes "Français".

d) Le coût réel des coordonnateurs nommés pour la mise en application de la loi 113 dans les divisions scolaires francophones.

3) RÉPARTITION CONCRÈTE DES FONDS

Une partie déterminée des fonds fédéraux devrait être répartie de la façon suivante:

a) 30 pour cent pour l'administration: conseillers, personnel de surveillance, coordonnateurs, secrétariat;

b) 40 pour cent pour le perfectionnement professionnel "in-service" des enseignants.

4) SOMMES RÉSERVÉES POUR LE MINISTÈRE D'ÉDUCATION

Le ministère assignerait une somme déterminée pour l'administration de la Section française: sous-ministre francophone, directeur des programmes, deux conseillers, secrétaires, bibliothécaire, centre de ressources didactiques, perfectionnement professionnel, Comité des programmes, etc.

9. CONCLUSION

Qu'on nous permette, pour conclure, de citer encore une fois le Comité pour la promotion du bilinguisme: "L'avenir du bilinguisme dans l'ouest du Canada pourrait bien être décidé par les événements qui vont se dérouler dans la ville de St-Boniface, (nous pourrions dire ici "dans la province du Manitoba"). En jeu est le principe de l'égalité entre Canadiens anglais et français. D'une part, les Canadiens français prétendent qu'ils sont traités comme un groupe minoritaire, et non comme partenaires égaux dans la Confédération. D'autre part, leurs voisins de langue anglaise pour la plupart récusent le principe même de cette égalité; ils sont beaucoup plus nombreux et, en conséquence, considèrent tout à fait normale la position spéciale que leur accorde la règle de la majorité. Il est donc facile pour eux de considérer les demandes de leurs amis francophones comme étant déraisonnables."

Nous espérons que notre requête ne s'avérera pas déraisonnable. Pendant plus d'un demi-siècle les francophones ont été négligés. Si, pour accélérer la mise en application de la loi 113, les Franco-Manitobains recevaient plus que leur part per capita des fonds fédéraux, ce ne serait, croyons-nous, que simple justice sociale.

Le recensement

Le 1er juin 1970, d'après les estimations, 10,447,000 Canadiens, soit 48.9% de la population du Canada, vivaient dans les 19 régions métropolitaines. Cela représente une augmentation par rapport à 9,633,000 (48.1%) lors du mini-recensement du 1er juin 1966. Les estimations intercensales seront rectifiées après le recensement général du 1er juin 1971.

****

En 1969, les bibliothèques publiques du Canada avaient en stock une moyenne d'environ 1.5 livre par personne demeurant dans les régions desservies par elles. Un fonds de bibliothèque de 24,374,244 volumes a été déclaré par 729 bibliothèques desservant des régions d'une population totale de 15,653,713 habitants. Le nombre de livres prêtés au cours de l'année a été de 92,767,940, soit 5.9 par personne desservie.

****

En 1970, il y avait dans les 263 établissements psychiatriques répondants 63,527 malades inscrits, soit une diminution de 4% par rapport à 66,063 dans 253 établissements en 1969.

RORO
TITRE: APICULTURE
No 23 - Références lexique
No 90
HORIZONTALEMENT: cadre, ouvrière, écraser, aile, cire, base, plateau, vol, essaim, rayon, élevage, antenne, bouche, guêpe, défense.
VERTICALEMENT: abeille, alvéole, roro, ruche, teigne, opercule, venin, reine, hivernage, mâle, éclosion, butiner.

L'école peut-elle rendre bilingues les étudiants ?

par Jacques PAQUET

N.D.L.R.- M. Paquet enseigne à la faculté d'éducation de Calgary. Dans une libre opinion, parue dans "Le Devoir" il explique pourquoi, à son avis, le bilinguisme est un échec, et à quelles conditions des étudiants pourraient vraiment devenir bilingues.

Au Canada, les problèmes d'enseignement de la deuxième langue nationale revêtent une importance telle que l'avenir politique du pays en dépend peut-être et qu'en tout cas une partie considérable des budgets provinciaux et fédéral s'y trouve engloutie. Il serait regrettable que tant de travail, tant d'efforts, et tant d'argent soient consommés en vain.

Entre les articles hautement techniques, rébarbatifs et difficilement accessibles des revues spécialisées en psychologie de l'enseignement ou en linguistique appliquée d'une part, et, d'autre part, une tapageuse publicité qui promet l'acquisition d'une langue, sans efforts et sans peine, en trois mois, à raison de quelques minutes par jour d'agréable détente, le grand public ne sait plus que penser.

Mon fils est-il stupide ou de mauvaise volonté? Ses maîtres sont-ils incompétents? L'école a-t-elle choisi une mauvaise méthode de travail? Telles sont les questions que se posent les parents dont l'enfant, après plusieurs années d'apprentissage n'est toujours pas capable de communiquer dans la seconde langue qu'il apprend, pas même au niveau élémentaire de la vie quotidienne.

Et pourtant...

L'IMMIGRANT

Sans avoir obligatoirement un quotient intellectuel remarquable, l'immigrant isolé, réussit toujours à apprendre la langue de son pays d'adoption jusqu'à un niveau conforme à ses occupations professionnelles.

Dès qu'il s'élève dans l'échelle sociale, l'indigène d'Afrique centrale parle, comprend et écrit une langue européenne à côté de son dialecte régional et, presque toujours, d'une langue de communication africaine.

Et dans ce village du pays basque où j'ai passé mes vacances, tout le monde parlait le basque (cette mystérieuse langue non-indo-européenne) le français (qui est la langue des touristes, de l'école et de l'administration) et l'espagnol (indispensable au 90% de contrebandiers qui constituent la population du village).

A côté de ces remarquables exemples de plurilinguisme il faut bien reconnaître que dans des pays bilingues tels que la Suisse, la Belgique et le Canada, et malgré les efforts immenses consentis pour des raisons politico-sociales en vue d'enseigner à une partie de la population la langue de l'autre partie des compatriotes, les résultats sont presque toujours décevants et sans proportion raisonnable avec les moyens financiers et intellectuels mis en oeuvre.

Nous connaissons si peu de gens auxquels l'école (de quelque niveau que ce soit) a réellement appris à s'exprimer en une seconde langue, que nous pouvons nous demander si l'on ne poursuit pas la quadrature du cercle, si la chose est possible, ou tout au moins si le système ne pêche pas à la base, à une base qui, à travers les variations de méthodes, de procédés, de matériel didactique et de détails n'a plus été remise en question depuis bien, bien longtemps.

Essayons de faire le point.

LE COUTEAU SUR LA GORGE

L'homme a besoin de communiquer avec ses semblables. C'est cette nécessité absolue qui oblige l'enfant à fournir, vers l'âge de deux ans, ce prodigieux effort que représente l'acquisition de la langue maternelle. Le bond qualitatif étant franchi, il se perfectionnera quantitativement, accroîtra son vocabulaire et, par une miraculeuse interférence de la langue et de la pensée, atteindra les zones les plus élevées de l'abstraction.

Le système de la langue, infiniment complexe, est cependant acquis par l'homme dès sa première enfance, acquis de façon assez profonde pour conditionner tout son comportement, toute sa pensée, pour faire partie intégrale de sa personnalité la plus profonde. En changer, c'est changer de planète car acquérir, activement une nouvelle langue étrangère est la chose la plus enrichissante qui soit, mais aussi la plus difficile, parce que la plus profonde et la plus bouleversante et nous n'accepterons de recommencer à réajuster notre oreille, à replacer nos organes phonateurs, à reconceptualiser le monde que si des circonstances exceptionnelles nous mettent le couteau sur la gorge. C'est ce que les spécialistes appellent la "motivation".

Certes tout effort demande une motivation, mais devant l'ampleur et la profondeur de cette réadaptation presque totale, l'individu, par un processus d'auto-défense inconscient préfère ne pas comprendre ce dont il s'agit réellement et, de bonne foi, se donne bien du mal pour atteindre un résultat inaccessible par la voie de l'intellectualisation pure sur laquelle il s'engage, armé de sa langue maternelle.

Le climat de l'école, où la langue maternelle est la base et le moyen de tout apprentissage, contribue à le confirmer sur cette fausse route. C'est pourquoi l'on peut dire de certaines personnes très intelligentes, qu'elles n'ont pas "la bosse des langues". "C'est peut-être pourquoi l'on apprend mieux l'anglais dans la rue qu'à l'école."

OBJECTIFS ET STRATÉGIES

Le chimiste canadien sentira probablement le besoin de lire des livres techniques écrits en allemand. Après avoir appris quelques structures de bases et quelques rudiments de grammaire il se familiarisera rapidement avec un vocabulaire qui est celui de sa spécialité avec un style qui est universellement celui de la science et, sans être capable de soutenir une conversation dans la langue de Goethe, il pourra fort bien se débrouiller pour ce qu'il a à faire. Un tel objectif pourra être atteint par une stratégie relativement simple.

Mais devenir bilingue est une toute autre affaire.

Parler une langue, c'est pouvoir produire, combiner entrecroiser une trentaine de sons (les spécialistes disent des "phonèmes") afin d'exprimer tout ce que l'esprit peut concevoir: les besoins de la vie quotidienne, les sentiments les plus subtils, les pensées les plus abstraites. La comprendre, c'est déceler en moins d'une minute plusieurs milliers de phonèmes, les identifier inconsciemment, débrouiller leur combinaison pour en tirer instantanément des renseignements non seulement sur l'objet de la communication mais aussi sur la personne de l'interlocuteur, ce qu'il dit étant différent de ce qu'un autre aurait pu dire dans la même situation. D'une langue à l'autre, ce ne sont pas seulement les combinaisons qui varient, ce sont les phonèmes eux-mêmes, ce sont les idées exprimées, c'est tout une conception de la réalité.

Acquérir activement une langue seconde, c'est changer nos habitudes d'audition, nos habitudes musculaires de prononciation, notre conception du temps, notre vision du monde, c'est transformer des automatismes quasiment inconscients, c'est accepter un véritable déconditionnement, un renouvellement complet, un total dédoublement de la personnalité.

Tout cela demande une stratégie bien plus compliquée et surtout des moyens plus raffinés.

En novembre 1970, la valeur de la production d'or, calculée au prix moyen payé par la Monnaie royale canadienne, était de $6,668,275. La production de novembre est tombée à 186,757, onces troy, contre 193,266 en novembre 1969. Cela porte le total depuis le début de l'année à 2,142,815 onces troy (2,230,841 en 1969).

Des femmes montent en chaire pour combattre l'avortement

Ottawa se prépare à discuter un bill qui élargirait la loi présente sur l'avortement. En apprenant cette nouvelle, des citoyens de tous rangs et de toutes religions ont cru de leur devoir de s'opposer à un élargissement de la loi. Depuis quelques semaines, divers groupes se sont donc formés en vue de faire des propositions précises au gouvernement.

A St-Boniface, un comité formé de représentants de plusieurs paroisses, s'est rencontré tout récemment pour discuter des meilleurs procédés à suivre pour faire connaître à Ottawa leur désapprobation. Le groupe a décidé qu'une pétition serait le moyen le plus efficace. On s'est alors mis en frais de renseigner la population afin de leur laisser le choix de signer ou non la pétition contre l'avortement.

C'est ainsi qu'au Précieux-Sang, Mme Labossière, ainsi que Mme Morier et Mme Bergeron ont présenté leur projet de pétition aux messes du dimanche. "Le résultat, a affirmé Mme Labossière, au cours d'une interview, a été très encourageant."

La première chose qu'il fallait faire, c'était de réveiller les gens. Je ne pense pas qu'ils réalisaient, avant, la gravité d'une telle loi. Il fallait les réveiller et les laisser libres de poser un geste. Au Précieux-Sang, un dimanche, on a eu 500 signatures."

Comme mère et chrétienne, Mme Labossière est convaincue que l'avortement est un meurtre dans n'importe quelle situation. "On a étudié bien des cas", a-t-elle expliqué, par exemple celui des filles-mères et des mères malades. Je sympathise avec elles, mais je ne peux croire que moi ou d'autres les gens vont faire leur propre choix. La raison pour laquelle il faut empêcher cette loi, à mon avis, c'est pour empêcher l'abus. Pour moi, l'avortement n'est valable en aucun cas. Si l'avortement était permis, dans le temps de le dire, on le pratiquerait quand cela ferait notre affaire. Plus on va, plus le monde est gâté; plus on veut le confort. Si cette loi passe, ce sont nos enfants qui vont en souffrir. Ayant grandi dans une société libérale, ils en viendront à ne voir aucun mal dans l'avortement. Le monde s'adapte à tout. Si cette loi passe, les gens qui sont contre l'avortement aujourd'hui vont s'habituer à l'idée et finiront par l'accepter."



Ci-dessus Mme Robert Labossière et ses enfants (de g. à d.) Vincent, 5 ans; Aimé, 4 ans; et Eugène, 7 ans.

aient le droit de vie ou de mort sur une créature du bon Dieu."

Il n'y a pas de choix à faire entre la mère et l'enfant. "Personnellement" d'ajouter Mme Labossière, "je crois que l'enfant doit être sauvé avant la mère. Ici, l'émotivité joue beaucoup. Je crois néanmoins que la foi donne la force d'accepter les événements. Si Dieu veut que je vive, je vais passer au travers; et puis, c'est lui qui va prendre soin de l'enfant."

"Ce qui m'intéresse en ce moment c'est la loi sur l'avortement. Je sais que

Est-ce que l'avortement ne doit pas être laissé au choix libre de chaque individu? "Oui, mais il faut établir des limites à une liberté qui pourrait conduire à un abus, répond Mme Labossière. On n'a pas le droit d'encourager une loi qui permet le meurtre. Il faut absolument garder un certain contrôle. Si l'avortement se pratique ailleurs, ça ne veut pas dire que c'est bien."

Mme Labossière se prononce en faveur de la régulation des naissances et elle y voit un des moyens d'empêcher l'avortement.

Au cours des réunions et des discussions, Mme Labossière a rencontré des personnes favorables à la loi sur l'avortement. "Je respecte leur opinion, commente Mme Labossière, mais, personnellement, je ne peux pas l'accepter. Si cette loi passe, on encourage en même temps la sexualité avant le mariage. Pouvez-vous vous imaginer ce que sera la société dans vingt ans d'ici si l'on commence dès cette année?"

"Ce n'est pas une question de religion, précise encore Mme Labossière, je crois qu'humainement parlant on ne peut pas être d'accord avec une telle loi. J'ai été franchement surprise au début de voir qu'on se souciait si peu de l'enfant avant sa naissance. Dès la conception, il y a la vie et, dès ce moment, nous n'avons plus le droit de détruire ce germe. Dieu seul a le droit de donner ou d'enlever une vie", de conclure Mme Labossière.

–Je crois que si on regardait toujours les cieux, on finirait par avoir des ailes. (Flaubert)

Toute correspondance (articles, abonnements, annonces) doit être adressée DIRECTEMENT au bureau de La Liberté et le Patriote et NON PAS à l'imprimeur.
L'adresse du journal est :
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE,
B.P. 96,
607 rue Langevin,
St-Boniface, Manitoba.

NOMINATION BCN





M. Jacques Douville   M. Origène Couture

Le vice-président et directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale, M. René Leclerc, annonce la nomination de M. Jacques Douville, jusqu'ici directeur général adjoint, au poste de directeur général de la Banque.
Diplômé de l'Université de Montréal et de l'Université Western, M. Douville remplace M. Origène Couture qui a atteint l'âge de la retraite. M. Couture a été près de 50 ans au service de la BCN, dont 35 ans au service du Personnel.

Une seule famille humaine

Le dimanche 31 janvier dernier, à 2 h 30 p.m., pour la première fois dans son histoire, l'Eglise catholique d'Otterburne organisait une rencontre de fraternité chrétienne. Toutes les dénominations protestantes avaient été invitées à cette célébration de la prière en marge de la semaine de l'Unité Chrétienne.

La presque totalité des Protestants d'Otterburne et quelques-uns de Niverville se firent un devoir d'assister à cet après-midi de prière et de fraternisation. Bien qu'en moins grand nombre, plusieurs catholiques de la paroisse répondirent à cet appel de leur curé, le R. P. L.-P. Saint-Denis.

Le révérend S. J. Hume, pasteur de l'Eglise Unie, fit la lecture de la Parole de Dieu et ajouta un commentaire approprié à la circonstance. Il nous fit part de la joie profonde qu'il ressentait en voyant se combler les fossés qui divisent les chrétiens.

Le R. P. L.-P. Saint-Denis, président de la cérémonie, excusa l'absence de M. l'abbé Paul Deschênes empêché de se rendre vu le mauvais état des routes.

Au cours de la réunion, MM. Ernie Chatterton et Antoine Morin recueillirent une offrande libre de $38.44. Cette offrande sera envoyée à l'organisation de la Marche des Dix Sous du Manitoba par l'entremise de Mme Glen Baldwin, responsable du District d'Otterburne. Après le service à l'église, hôtes et invités se retrouvaient à la salle du Curling pour la pause-café organisée par M. et Mme Omer Poirier ainsi que Mlle Marie-Thérèse Poirier.

Dans un climat de fraternité vraie et sincère, à l'unanimité, on a applaudi à cette initiative qui produira en son temps les fruits promis par l'Esprit. Nos remerciements s'adressent au Père Saint-Denis, organisateur principal de cette rencontre; au révérend J.S. Hume pour sa franche collaboration; aux religieuses Oblates et de la Providence; à Mlle Lise Gobeil, organiste; aux quelques membres de la chorale qui se sont rendus; à M. et Mme Hal Willems ainsi qu'à tous les généreux collaborateurs qui ont permis la réalisation de cette activité communautaire.

Puissent ces moments de recueillement que nous, Chrétiens d'Otterburne, avons vécus ensemble, être une occasion de prendre conscience que c'est avec nos diversités que nous sommes appelés à vivre dans l'unité.

DEBDEN

STATISTIQUES

La paroisse Saint-Jean-Baptiste de Debden compte 128 familles.

En 1970 il y a eu onze baptêmes d'enfants et un d'adulte; deux mariages; une sépulture d'adulte et une sépulture d'enfant.

Au début de janvier, M. Marcel Croteau a été élu marguillier pour trois ans. Il remplace M. Archille Beaulac dont le mandat était terminé.

son et lumiere son et lumiere
SON ET LUMIÈRE
son et lumiere son et lumiere



AU CERCLE MOLIERE un spectacle d'un genre nouveau! Une soirée de poésie, des poètes canadiens St-Denys Garneau et Emile Nelligan, où les poèmes ne sont pas simplement récités mais dramatisés. L'année dernière le Cercle Molière fut félicité par les membres de la Société Savante, section des professeurs de littérature française, alors qu'il leur présentait un spectacle semblable. Cette fois deux études de Chopin jouées par M. Kenneth Adams seront ajoutées au programme. Ceux qui participeront à cette soirée sont, de gauche à droite, au premier plan: Jacqueline Hogarth, Jacques Aubinel, Jeannette Arcand, Francis Fontaine et Roland Mahé (directeur); au second plan Kenneth Adams (pianiste), Irène Mahé, et Jean-Louis Hébert.



AUX JEUNESSES MUSICALES un accordéoniste canadien - Joseph Macerollo. L'accordéon classique est une chose que l'on a rarement l'occasion d'entendre. Champion canadien d'accordéon en 1963 et 1964, M. Macerollo est présentement professeur au Conservatoire Royal de Musique à Toronto. Ayant une Maîtrise en Musicologie, M. Macerollo se fit entendre dans de nombreux récitals au Canada et aux Etats-Unis et a joué avec des ensembles de renom. M. Macerollo interprétera entre autres: Bach, Scarlatti et Surdin. Le concert sera donné au Centre Culturel de St-Boniface, le lundi 15 février à 20 h. Le prix d'entrée est de $1.00 pour étudiants et de $1.50 pour adultes. Ce sera le dernier concert des Jeunesses Musicales pour la saison '70-'71.

****

AU MANITOBA THEATRE CENTRE la première de la pièce "Hobson's Choice" de Harold Brighouse avait lieu le 8 février. La pièce sera à l'affiche pour deux semaines. Tony Van Bridge, bien connu des habitués du M.T.C., ainsi que Anne Wakefield et William Christopher sont les principaux interprètes de cette comédie anglaise. Les billets sont en vente chez "Eaton" et à la "Bay".

****

THEATRE 100 présente la première canadienne de la pièce "Adam's Sons" de Hannah Polowy et Mitch Sago. La pièce sera présentée le samedi 20 février, à 20 h, et le dimanche 21 février à 14 h. Carmelle LeGal fait partie de la distribution. Les billets (de $2.00 à $5.00) sont en vente chez "Eaton" et à la "Bay".

LIVRES RECUS À LA RÉDACTION

TEMPS LIBRE : 1,000 CHOSES A FAIRE
par Evelyne Sullerot, Claude Ullin, François-Régis Barbry
Collection "Elle veut vivre" No 3
128 pages, sous couverture pelliculée
illustré - format 18 x 20
Prix de vente maxi : 12,00 F.

Le loisir occupe une place de plus en plus importante dans la société contemporaine, non seulement par l'augmentation du nombre de jours de congés payés, mais aussi parce qu'il apparaît que pour beaucoup le "temps libre" humanise et personnalise l'existence. S'adonner à des activités que l'on a choisies par goût, ouvrir le cercle de ses relations, équilibrer son développement intellectuel ou physique, sont d'une importance capitale. Encore faut-il savoir user à bon escient des heures dont on dispose. A ce sujet, toute une éducation est à faire.

Les adolescentes, à qui est destinée la collection "Elle veut vivre" trouveront dans le troisième ouvrage de cette série, des réflexions, des dialogues, des suggestions sur le sens à donner au loisir dans leur vie, sur les moyens de l'utiliser au mieux pour un épanouissement harmonieux de leur personnalité. Une illustration agréable, des indications pratiques, des adresses, c'est une invitation à vivre mieux.

Les auteurs sont connus du grand public. Claude Ullin est chargée de la rubrique Courrier d'un hebdomadaire féminin. Evelyne Sullerot est sociologue, spécialisée dans l'étude de la condition féminine: elle est experte près des organismes internationaux et membre de la Commission Loisirs du VIe plan. François-Régis Barbry, est journaliste: ses deux domaines favoris sont les loisirs et la chanson.

* * *

Dans la même collection:

No 1 - L'AMOUR... ET RIEN D'AUTRE ?
par Jacqueline Chabaud, Evelyne Sullerot, Claude Ullin.

No 2 - UN METIER... POUR QUOI FAIRE ?
par Jacqueline Chabaud, Evelyne Sullerot, Claude Ullin.

EDITIONS FLEURUS - 31, rue de Fleurus - 75, Paris 6e

LA SOCIETE DE L'AMOUR

famille nouvelle

Dans la série "Nouvel Accent", publiée par Maurice Gareau, il fallait suggérer aux familles modernes une manière concrète de vivre la spiritualité du Concile Vatican II.

Le septième volume ("Cette petite société fondée sur l'amour") apparaît donc sous un titre affiné, extrait d'un texte de Paul VI: "La Société de l'Amour".

La fraternité universelle commence à la maison: comment la réussir?

$1.50 à votre librairie, ou à l'Oratoire St-Joseph, Montréal.

ON DEMANDE

LA COMMISSION SCOLAIRE
DE GRAVELBOURG

désire professeur de biologie (BSCS) commençant le 1er septembre 1971.
Salaire selon échelle.
S'adresser à A.H. Lepage, sec.-trés.
B.P. 359, Gravelbourg Sask.
Tél: 648-3301.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

—D'ailleurs, les Espagnoles ne s'en vont pas seules comme vous, le nez au vent, dans les rues de Séville.

Il se mit à marcher près d'elle, mais elle s'arrêta et dit:

—Il vaudrait peut-être mieux... Je préfère que vous ne m'accompagniez pas.

—Et moi, je préfère vous accompagner, dit-il avec énergie. Vous n'êtes pas assez grande fille pour vous diriger seule. Vous voyez bien qu'il vous arrive toujours quelque chose. Mon métier est de guider celles qui, comme vous, sont incapables de se guider elles-mêmes. Voulez-vous qu'un hidalgo vous enlève? Allons, venez!

Elle ne bougea pas.

—Vous semblez ne pas vouloir comprendre que je ne dois pas accepter de me promener avec un jeune homme tant que je songe à en épouser un autre. Il faut que vous compreniez, oui, j'en ai assez...

—Assez?

—... De cette demi-misère dans laquelle nous nous débattons mon père et moi. Il faut...

Il l'arrêta du geste:

—Qui cherchez-vous à persuader? Vous ou moi? Si c'est moi ne vous donnez pas cette peine, je sais à quoi m'en tenir. Vous m'aimez. Et vous ne l'épouserez jamais, votre bijoutier. Maintenant vous pouvez continuer.

Il sembla attendre quelques secondes la suite, puis murmura:

—Pourquoi pleurez-vous?

—Vous voulez m'empêcher de devenir riche... Et puis, ne me regardez pas comme ça.

Il rit doucement.

—Oublions ce que je viens de dire. Je comprends qu'il faut que vous fassiez un riche mariage, en effet. Mais, à votre tour comprenez que vous ne pouvez vous en aller seule ainsi dans les rues de Séville. Laissez-moi faire mon métier de guide.

Il l'entraîna vers une petite rue transversale, tranquille et fraîche comme une rivière. Un gamin surgit d'un porche et leur offrit des cocardes de jasmin. Philippe en choisit une bien ronde, bien fournie. Les graciles corolles, piquées dans le disque de bristol tremblaient délicieusement et embaumaient. Avec des gestes délicats, il l'épingla lui-même au revers de la veste de drap que la jeune fille avait jetée sur ses épaules. Le suave parfum les accompagna le long de la promenade, avec le souvenir troublant de la soirée d'Oviedo où elle avait fait connaissance, dans des conditions qu'elle estimait coupables, avec le jasmin d'Espagne.

Les Serpes, ainsi que les rues environnantes, sont le rendez-vous des touristes en quête de souvenirs, de bonnes affaires et de couleur locale.

—On finira par rencontrer tout le groupe, dit Philippe, voici Mademoiselle Fagerolle.

Soeur longue, en effet, le menton luisant, engloutissait des beignets qu'un gamin lui confectionnait sur un réchaud de braise au milieu d'une écoeurante odeur d'huile forte.

—Venez goûter les "curros", proposa galement Philippe.

Il s'en fit préparer dans un papier bien blanc, tout chauds et saupoudrés de sucre.

Ensemble, riant comme des gosses, ils coururent s'asseoir à l'une des nombreuses tables serrées dans la petite salle d'un des nombreux cafés qui remplissaient la rue. Il commanda un carafon de "manzanilla".

A chaque fois que le silence tombait entre eux, elle attendait, haletante... S'il allait faire allusion à ce qui s'était passé la veille? Que va-t-il lui dire encore? Elle n'osait le regarder et mangeait tête baissée.

Eh bien, il ne dit rien, ce qui s'appelle rien de ce qu'elle redoutait délicieusement. Mais simplement ceci:

—N'est-ce pas qu'il est bon ce "manzanilla". Et il étala son érudition sur les vins d'Espagne.

Exquis, le "manzanilla" leur avait mis, à tous les deux, de la couleur aux joues et de la joie au coeur, pour aller visiter les patios.

—J'en sais un, dit Philippe, qui est le plus beau de Séville.

Après avoir demandé plusieurs fois leur chemin, ils atteignirent l'éblouissant "Bario de Santa Cruz".

Dans les rues tortueuses, pavées de larges dalles, les patios s'ouvrent dans des façades blanches où tombent des grappes de géraniums et de jasmin odorant.

Devant ces maisons mystérieuses, sans fenêtre sur la rue, des porches s'ouvrent sur les entrées voûtées, fermées par d'admirables portes en fer forgé. Partout la fontaine traditionnelle décorée de verdure occupe le centre, et de brillantes mosaïques revêtent la galerie tout autour... Tous, cependant, sont déserts.

Contre les murs de celui-ci, recouverts d'"azujelos" verts et bleus, montent des orangers en boule. Des guirlandes de jasmin et de capillaires tombent des arcades... Comme tous les autres, il est silencieux et vide.

Tout à coup, tandis qu'ils étaient là, tous les deux, Philippe et Monique, le front contre la dentelle de fer, une voix de femme, grave et désespérée s'éleva de l'intérieur... Un "soleo" douloureux triste chant de l'absence, remplit l'air...

Ils s'éloignaient, dans le silence revenu, tout en se retournant pour emporter le souvenir de ce coin de charme et de mystère. Et ce fut, alors, le chant d'amour passionné d'une voix d'homme, chaude, envoûtante, qui leur parvint de ce paradis à la douce lumière... Quand la voix se tut, la musique continua l'enchantement quelques secondes encore... Puis ce fut le silence, un silence qui exprimait l'inexprimable.

Le bras de Philippe passé tout naturellement sous celui de Monique, ils s'en allèrent par la rue étroite aux maisons éblouissantes entre lesquelles le soleil de midi jouait avec les fleurs des balcons rapprochés pour leur faire un arc fleuri.

Monique se sentait bouleversée. Elle essaya de dégager son bras. Philippe le serra plus fort et dit:

—Monique, laissez-moi vous dire que cet instant est pour moi très important. Je n'ai jamais été aussi heureux.

Ils avaient quitté le quartier des patios et la traversée des rues retint toute leur attention jusqu'à l'entrée de l'hôtel.

Ils pénétrèrent dans la salle à manger avec le même sourire et le même éclat dans le regard.

Monique s'arrêta net en apercevant Jean-Pierre devant une table à deux couverts. Il avait le regard sombre et un pli vertical entre les sourcils rapprochés. Nerveusement il tapotait la nappe. Il vit s'approcher la jeune fille et ce ne fut que lorsqu'elle se trouva devant lui la main tendue, qu'il se leva sans rien dire.

—Je croyais que vous ne déjeuniez pas ici, dit-elle confuse, pour s'excuser du retard et prévenir le reproche qu'elle sentait éclater.

—Et pourquoi, s'il vous plaît?

—Ne deviez-vous pas accompagner votre mère au couvent?

—C'est bien ce que j'ai fait. Mais on n'y reçoit pas les hommes. Vous auriez pu vous en douter.

Visiblement il se retenait, assuré de sa vengeance.

Elle s'assit devant lui. La serveuse apporta des hors-d'oeuvre qu'il avait choisis pour tous les deux. Lorsque celle-ci s'éloigna, Jean-Pierre commença:

—Monique, je dois vous entretenir d'une chose extrêmement importante qui ne souffre aucun retard.

Elle posa sur le jeune homme un regard interrogateur.

—Monique, je vous enlève.

—Que voulez-vous dire?

à Suivre

DÉCÈS

WILLOW BUNCH

M. EDOUARD DIONNE

M. Edouard Dionne est décédé à l'hôpital de Coronash le 27 janvier après une longue maladie.

Né à Sarsfield, Ontario, M. E. Dionne arriva à Willow Bunch avec ses parents en 1907, et y demeura jusqu'à sa mort.

La depouille mortelle fut exposée à la salle de la Légion où des prières furent récitées. La messe de Requiem fut concélébrée le 1er février par les abbés Roger et Fernand Ducharme, cousins du défunt, et l'abbé Adrien Chabot, curé.

Les porteurs furent MM. Jean Bourdages, Armand Lautier, J.B. Giraudier, Philippe Cayer, Gérard Lapaire, Ernest Lespérance et Alphonse Martin. Le salon funéraire Ross d'Assiniboia était en charge des arrangements.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie-Anna Durand; 11 enfants, Marcel, Laurent, Robert, Denis, Roger, Claude, Lawrence (Mme Roméo Martin), Doris (Mme Albert St-Yves), Laurette (Mme Eugène Lespérance), Claudette (Mme André Leclaire) et Jeannette (Mme McBain); 28 petits-enfants; un frère, René Dionne; cinq soeurs, Mme Valerie Dolmage, Mme Victorine Tessier, Mme Emélianne Gaudry, Mme Valica Bruneau, Mme Emela Duperreault, et Mme Jeanne Paquin.

REMERCIEMENTS

Les familles Dionne et Durand désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de prières, tributs floraux, envois de cartes de condoléances ou de toute autre manière à l'occasion du décès de M. Edouard Dionne.

Décès

MME JOS BONNEAU

Mme Jos. Bonneau (née Jenny Rogan) est décédée à Assiniboia le 26 janvier à l'âge de 84 ans. La messe de Requiem fut célébrée le 30 janvier par l'abbé A. Chabot, curé.

Les porteurs furent MM. Wallace Brasey, Robert Gosselin, Pascal et Michel Bonneau, Henri Hellman et B. Hainstock.

La défunte laisse dans le deuil un fils, William, et une petite-fille, Carol.

REMERCIEMENTS

M. et Mme William Bonneau remercient les personnes qui les ont aidés d'une manière ou d'une autre à l'occasion du décès de Mme Jos Bonneau.

ST-BONIFACE

SOEUR MARIE-DOSITHEE, S.N.J.M.

Le dimanche 31 janvier est décédée à l'Académie St-Joseph, Soeur Marie-Dosithée (Arthémise Dupuis) après une longue maladie. Née à St-Jean-Baptiste, le 17 août 1891, elle entra au noviciat des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie en 1909.

Soeur Marie-Dosithée, qui devait célébrer ses noces de diamant à l'été, oeuvra durant de nombreuses années à St-Timothée, (Québec), à l'Ecole du Sacré-Coeur de Winnipeg, ainsi qu'à Ste-Agathe et aux Académies Ste-Marie et St-Joseph.

La défunte laisse dans le deuil, deux frères, David, de St-Boniface, et Philisa, de Fort Garry; trois soeurs, Mme S. Goddu, de Vancouver, Soeur Louisa Dupuis, d'Edmonton, et Mme L.-P. Fillion, de St-Boniface.

La liturgie des défunts et les funérailles eurent lieu dans la chapelle des Soeurs Oblates, le mardi 2 février, à 16 h 45. M. l'abbé E. Baril concélébra avec M. l'abbé O. Moquin et le Père R. Arcand, O.M.I., aumôniers de l'Académie. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

Les porteurs furent MM. C. Marion, A. Dupuis, B. Dupuis, W. Dupuis, P. Dupuis, fils et S. Fillion, tous neveux de la défunte. Le Salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

ST-JEAN-BAPTISTE

M. F.-X. CAMPEAU

M. François-Xavier Campeau, homme bien connu et respecté dans la région, est décédé à l'hôpital de Morris le 26 janvier, à l'âge de 89 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Emma Auger; un fils Roméo; plusieurs neveux et nièces ainsi qu'un beau-frère et deux belles-soeurs.

M. Campeau, originaire de Ste-Scolastique, Québec, vint à St-Jean-Baptiste avec ses parents. Il fut commissaire d'école pendant de nombreuses années, et se fit remarquer par sa prodigieuse mémoire qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il perdit la vue il y a quelques années, mais endura cette épreuve avec beaucoup de courage et de résignation.

Les prières furent récitées le mercredi soir 27 janvier, et le service fut célébré par l'abbé David Roy assisté de l'abbé Morin.

Les servants de messe étaient Lionel et Roland Marion, Louis et Fernand Vermette. Ce dernier fit la lecture de l'Epître. MM. René Vermette, d'Aubigny et Alphonse Grégoire firent la quête.

Les porteurs étaient MM. Maurice, René, Euclide, Gilles et Germain Vermette et Alphonse Grégoire.

Le choeur de chant habituel fit les frais du chant. Soeur Agathe Dorge accompagnait à l'orgue.

L'enterrement se fit dans le cimetière local. Le salon funéraire de Morris était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

Mme Campeau et son fils Roméo désirent remercier très sincèrement toutes les personnes qui leur ont exprimé de la sympathie, soit par assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre manière à l'occasion du décès de M. F.-X. Campeau. Un merci spécial aux abbés D. Roy et Morin, aux Docteurs Welsh et Walker et aux infirmières.

DUNREA

MME PHILIPPE BOULET

Une ancienne paroissienne, Mme Philippe Boulet, née Bernadette Deschênes, rendait son âme à Dieu le samedi 23 janvier, à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes, à l'âge de 76 ans.

Elle avait demeuré à St-Boniface puis à la Villa Youville de Ste-Anne. Son époux l'avait précédée dans la tombe en 1965.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Maurice et Pierre, de Montréal et Calgary; quatre filles, Mme J. Piché (Gisèle), de Fannystelle, Mme H. Niemi (Jacqueline), de Esterhazy, Sask., Mme J. Baltesson (Françoise), de Shilo, et Mme G. Syrenne (Louise), de Calgary; un frère, Jean-Baptiste, de Rivière du Loup, P.Q., et 14 petits-enfants.

Le service eut lieu le mardi après-midi à 3 heures à la chapelle des Rév. Srs Oblates, et la sépulture au cimetière du Saint-Sépulcre. La maison funéraire Green Acres était en charge des arrangements.

MME ALPHÉE BEAUPRÉ

Mme Alphée Beaupré, née Esther Mills, demeurant depuis plusieurs années à un foyer pour vieillards à Brandon, rendait son âme à Dieu à un âge avancé. Tous les paroissiens s'unissent aux familles éprouvées et leur offrent leurs sincères condoléances.

—Un chrétien n'adhère pas à la foi parce qu'elle est bonne, mais parce qu'elle est vraie. (François Mauriac)

Pour la Saint-Valentin,
la fête de tous ceux qui voient des étoiles
dans les yeux qui les regardent
avec amour.

RIEN QUE LA VIE

Passagère du rêve à bord de ce voilier
Qu'une aurore très douce enfanta d'un nuage,
Dis-moi pourquoi tes yeux où tant d'étoiles croisent,
Ont seuls cette lumière et cette ombre qui dansent,
Dans le faisceau mouillé des soleils nouveau-nés.

Veux-tu qu'ensemble nous allions faire partage
Des peines et des joies aux longs jours de Septembre,
Compter les heures closes où les oiseaux se meurent,
Voir naître les bourgeons des printemps commencés,
Refaire le chemin des écoliers peu sages ?

Veux-tu que nous parlions des choses de toujours,
De tout, de rien, de nous, de la terre et du vent...
Souffre que nous disions bouche à bouche des mots
Qui montent dans l'azur comme un essaim de fleurs,
Des mots très simples pour nommer notre bonheur.

Louis Musin
(L'expression française)

Les fleurs symboles d'amour

D'après une ancienne légende, saint Valentin, qui fut martyrisé au 3e siècle, a été lui-même l'inventeur des Valentins. Au cours de son emprisonnement, il a voulu faire savoir à ceux qui lui étaient chers qu'il était sain et sauf et en bonne santé. Il se pencha donc par la fenêtre de sa cellule et réussit à atteindre une touffe de violettes. Il en arracha quelques feuilles et réussit à y perforer les mots "Souvenez-vous de votre Valentin", puis il les confia à une colombe. Le lendemain, il répéta le même geste et la même colombe alla porter d'autres feuilles sur lesquelles on pouvait lire: "Je vous aime".

Plusieurs livres publiés à cette époque racontent avec émotion cette légende. On prétend que les premiers Valentins à être imprimés étaient décorés de fleurs de violettes, en plus des roses, depuis toujours la fleur de l'amour. Dans ces temps anciens, les jeunes amoureux composaient leurs propres messages, d'ordinaire en vers, et accompagnaient souvent leurs voeux d'un joli bouquet de fleurs. Les violettes étaient les fleurs que l'on pouvait se procurer le plus facilement en Angleterre à cette époque.

Les amoureux du 20e siècle ont plus de veine lorsqu'il s'agit de choisir des fleurs pour leur dulcinée. Les artistes FTD ont imaginé cette année un magnifique bouquet de fleurs variées, bouquet qui est accompagné d'un bouquet de corsage que l'amante peut porter le 14 février. Les fleuristes seront en mesure de fournir ce bouquet d'avance de sorte qu'elle pourra jouir plus longtemps de son cadeau de la saint Valentin.

Jane Ember



CRÊPES ROULÉES AUX POMMES

- 2 tasses de farine tout usage tamisée
- 1 c. à table de poudre à pâte
- 1 c. à thé de sel
- 2 c. à table de sucre
- 1/4 c. à thé de cannelle
- 2 oeufs battus
- 2 c. à table de beurre fondu
- 2 tasses de lait
- 1 1/4 tasse de pommes pelées, hachées fin.

Mélanger les ingrédients secs; y ajouter oeufs, beurre et lait mélangés au préalable en agitant bien. Y incorporer les pommes. Verser 2 à 3 c. à table de cette préparation dans une poêle légèrement beurrée et cuire environ 2 minutes de chaque côté pour dorer. Garnir chaque crêpe d'1 c. à table de crème sure et rouler. Saupoudrer de sucre à glacer. Quantité: environ 18 crêpes.

*Garniture à la crème sure: Mélanger 2 c. à table de sucre, 1/4 c. à thé de cannelle et 1 tasse de crème sure commerciale (acidifiée).



Les jumelles ont un problème de la saint Valentin - Les artistes de la FTD ont modernisé l'ancienne coutume de la présentation de fleurs comme témoignage d'affection en imaginant un nouvel arrangement floral de la saint Valentin. Le bouquet principal est fait de roses, d'oeillets, de marguerites, de pompoms, de statice et de fougère, et ils y ont ajouté un joli corsage que l'amante peut porter tout au long du jour de la saint Valentin. Mais nos jumelles Pat et Pam Belyea ont un problème. L'une d'elles a un admirateur qui a suivi l'ancienne tradition de ne pas signer son nom. Il s'agit maintenant de savoir laquelle des deux P. Belyea portera le corsage.

Photo MALAK, Ottawa.

Les dix commandements des relations humaines harmonieuses

Parlez aux gens. Ils n'existe d'aussi agréable qu'un mot charmant de salutation.

Souriez aux gens. La colère met en jeu 72 muscles, le sourire 14 seulement.

Appelez les gens par leur nom. La musique la plus douce à l'oreille de n'importe qui est le son de son propre nom.

Montrez-vous sympathique et serviable. Si vous voulez vous faire des amis, montrez-vous amical, soyez cordial, parlez et agissez comme si tout ce que vous faites était pour vous un véritable plaisir. Intéressez-vous aux gens. Vous pourrez aimer n'importe qui si vous essayez.

Soyez généreux dans vos éloges et prudent dans vos critiques.

Soyez compréhensif des sentiments des autres, on vous appréciera d'autant plus.

Tenez compte des opinions des autres. Il y a trois versions dans toute controverse, la vôtre, celle de votre interlocuteur, et la bonne.

Soyez empressé quand il s'agit de rendre service. Ce qui compte le plus dans la vie, c'est ce que nous faisons pour les autres.



Dis maman, c'est papa qui serait content que tu ressembles à cette dame !

Boussac de Paris participera à un défilé de modes à Winnipeg

La maison Boussac de Paris envoie trois charmantes ambassadrices au Canada pour y faire connaître ses tissus dans un défilé de modes à la piscine Pan-Am de Winnipeg, le 28 février, à 2 h de l'après-midi et à 7 h 30 du soir.

Air Canada, qui transportera Maria, Marie-France et Claudine tout au long de leur voyage, leur a expliqué que chaque province canadienne a son caractère et son charme propres faisant du pays un damier de contrastes vifs.



Marie-France DUFAULT



Maria DORNIER

Maria Dornier, originaire de Nice, a décidé de devenir mannequin uniquement parce qu'elle savait que ce métier lui permettrait de beaucoup voyager. Elue Miss France en 1965 puis Miss Europe en '66-'67, elle a déjà visité Israël, l'Amérique du Sud, les U.S.A., l'Allemagne et l'Espagne. Maria n'aime pas beaucoup sortir, elle préfère rester chez elle et lire ou regarder la télévision.

Marie-France Dufault a 23 ans et est mannequin depuis 4 ans. Elle aime ce métier pour sa liberté, son absence de routine. Elle a deux passions: le tennis et jouer aux cartes. Marie-France a fait, l'an passé, une tournée aux Etats-Unis. Ce pays l'a fascinée par son modernisme. Elle est ravie de venir au Canada mais craint d'y avoir un peu froid ! Elle va se marier bientôt et a brodé elle-même son trousseau.

Claudine Charbonnel, est coordonnatrice de mode pour Boussac. Ce voyage au Canada sera le second pour Claudine qui n'a pas oublié l'accueil chaleureux qu'elle y reçu en '67. Elle aime lire, aller au cinéma, et surtout au théâtre. De tous ses voyages, elle ramène des films qu'elle prend elle-même et des recettes de plats régionaux.



Claudine CHARBONNEL

Boussac de Paris profite de cette tournée canadienne pour y faire connaître un vaste assortiment de ses tissus de coton.

Le sage dit...

"Si ton voisin monte sur ton pied, dit le philosophe, ne te mets pas en colère et demande doucement à ton voisin de se déplacer un peu; ton voisin sera heureux et tu seras un homme. Mais si ton voisin ne bouge pas, jette-le hors de la place; autrement, ton voisin serait toujours aussi heureux, mais tu seras un imbécile."

Ne jetez jamais le lait sûri, le lait trop vieux pour être utilisé dans la préparation de plats. Pour nettoyer le cuivre, plus il est vieux, plus il fait du bon travail. Il nettoie et fait briller à merveille. Pour ce, on verse le lait dans un grand contenant dans lequel on dépose l'objet à nettoyer, puis, on le laisse pendant une heure ou plus, selon que la casserole est plus ou moins ternie. Quand on la ressort, elle est brillante comme un sou neuf.

Chronique de CBWFT

LES BEAUX DIMANCHES

Le 14 février à 20 h 30, "les Beaux Dimanches" présenteront, en première à la télévision, l'une des plus belles oeuvres du dramaturge canadien Marcel Dubé, "Au retour des oies blanches". Cette pièce se déroule dans une famille bourgeoise de la ville de Québec, où les membres, plus deux invités et la bonne, vont s'entredéchirer à belles dents, se mettre peu à peu à nu, étalant progressivement, devant le spectateur leurs tares: malhonnêteté de fonctionnaire, complexe d'Oedipe, adultères, inceste, viol, homosexualité, alcoolisme, tentative de suicide, etc.

"Au retour des oies blanches", une production en couleur de Louis-Georges Carrier, mettra en vedette Marjolaine Hébert (Elizabeth), Louise Marleau (Geneviève), Guy Boucher (Richard) qui, tous trois, ont repris les rôles qu'ils avaient créés à la Comédie-Canadienne. Marthe Thiéry personnifiera Amélie; Georges Groulx, Achille; Serge Turgeon, Robert; Catherine Bégin, Laura, et Suzanne Marier, Manon.

MAIGRICHON ET GRAS DOUBLE

Intitulée "Maigrichon et Gras Double" ou d'"le Troisième Oeil", cette nouvelle émission dramatique du Service jeunesse de Radio-Canada sera présentée chaque mercredi à 16 h 30 à partir



Yvon THIBOUTOT

du 17 février. Les téléspectateurs pourront y voir une foule de personnages tous plus amusants les uns que les autres.

Il y a d'abord Maigrichon, un gars plutôt délicat de structure, mais qui pallie son peu de muscles par son intelligence, son astuce et sa débrouillardise. C'est Daniel Gadouas qui jouera ce rôle, et l'on trouvera Claude Michaud dans la peau de son antonyme, l'inséparable compagnon Gras Double.

Parmi les personnages que l'on retrouvera ainsi chaque mercredi, nommons aussi le Sergent Foudre (Louis de Santis), le Vendeur (Gilles Renaud), l'Agent secret (Yvon Thiboutot). L'Inconnu (Louis Aubert) et la belle Assiana, muse si l'on peut dire de Maigrichon (Véronique O'Leary).

CONSOMMATEURS AVERTIS

Dans le cadre de l'émission "Consommateurs avertis", la télévision de Radio-Canada a pensé mettre à l'horaire une série de quatre émissions consacrée à "La Publicité". Le jeudi 18 février à 22 heures, nous verrons la première émission de cette série intéressante.

Les dépenses en publicité au Canada sont évaluées à environ 1,2 milliard de dollars pour l'année 1969. Ceci représente $60 par citoyen canadien, alors que le ministère fédéral de la Consommation, chargé de la protection du consommateur bénéficie d'un budget représentant $0.80 per capita.

Lors de cette première émission, l'équipe de "Consommateurs avertis" entend vous faire connaître les rouages de cet appareil qui vous accueille au réveil pour vous quitter au coucher: "la percussion clandestine".

L'animateur - recherchiste - interviewer Florian Sauvageau nous invite donc à cette série réalisée à Québec par Claude Colbert.



Daniel GADOUAS, Louis DE SANTIS et Claude MICHAUD

Georges GROULX, Marjolaine HEBERT, Catherine BEGIN, Marthe THIERY, Louise MARLEAU et Serge TURGEON

Palmarès de CKSB

Mois de février

1) "Maurice Richard" - Pierre Letourneau; 2) "Et son visage qui voyage" - Eric Charden; 3) "Comme j'ai toujours envie d'aimer" - Orch. Paul Mauriat; 4) "God is an american" - Jean-Pierre Ferland; 5) "Donne ton coeur, donne ta vie" - Mireille Mathieu; 6) "Laisse la nuit se prolonger" - Jacques Michel; 7) "Tous les nuages" - Renée Claude; 8) "Les copains d'abord" - Georges Brassens; 9) "Jingo" - Santana; 10) "Les Mathématiques" - Nana Mouskouri; 11) "Je marcherai jusqu'au vieux chêne" - Gilles Dreu; 12) "L'hirondelle" - Nicole Cloutier; 13) "Un coup de pied dans la montagne" - Michel Delpech; 14) "Un tout p'tit peu d'amour" - Bruce; 15) "Les anges du matin" - Hervé Vilard; 16) "Le monde à refaire" - Liette et François; 17) "Lui" - Nicoletta; 18) "Candida" - Herbert Léonard; 19) "Tu le sauras demain" - Les maîtres; 20) "Du soleil, sans amour" - Monty.

Révélation du mois: Nicole Cloutier.

Radio Contact - Tous les Garçons, les Filles: Animateur: Christian Leroy.



THE OWL AND THE PUSSYCAT

Comédie réalisée par Herbert Ross, d'après la pièce de Bill Manhoff.

Cette comédie est avant tout un film d'acteurs où Barbara Streinsand trouve l'occasion d'affirmer son talent en dehors du champ de la comédie musicale. Elle a quelque peu tendance à cabotiner mais cela sied bien à son rôle. George Segal lui donne la réplique avec intelligence et réussit de son côté une composition savoureuse et nuancée d'écrivain raté. La mise en scène, alerte et vivante a surtout pour qualité de bien mettre en valeur le jeu des comédiens.

Cette comédie alerte présente l'acceptation de soi-même comme remède aux frustrations nées d'ambitions illusoires. Elle se déroule dans un climat de moeurs libres et comporte de nombreuses vulgarités.

JANE EYRE

Le roman de Charlotte Bronté est porté à l'écran par Delbert Mann. Dans ce film on retrouve toute la passion et la fraîcheur de l'oeuvre de Bronté. George C. Scott et Susannah York ont créé des rôles inoubliables et se révèlent comme des comédiens très sensibles. Sûrement supérieur au film précédent de Jane Eyre c'est un film à ne pas manquer.

Le Temps s'Ouvre

Dimanche prochain 14 février à 4 h 30, à l'antenne de CBWFT, canal 3, dernière émission du 2e Dossier le mariage:

Thème: Le mariage, un sacrement vécu.

Pourquoi se marier à l'Eglise? Qu'est-ce que ça change? Faire plaisir aux familles, avoir une belle cérémonie? Et puis après? Deux couples rencontrent l'animateur de l'émission "Le Temps s'ouvre", le Père Julien Harvey, et cherchent avec nous le sens du sacrement de mariage dans la vie.

Le dimanche 21 février l'émission "Le Temps s'ouvre" présentera un 3e Dossier. Thème: La pratique religieuse.

Émission scolaire

"LE BOURGEOIS GENTILHOMME"

Vendredi prochain 12 février à 1 h 15 p.m., à l'antenne de CBWFT, canal 3, "Le Bourgeois Gentilhomme", grand classique de Molière, réalisé et interprété par la Troupe de Comédie Française. Ce film - spectacle est absolument fidèle à l'oeuvre théâtrale, au texte original et à l'interprétation traditionnelle. Une réalisation remarquable.

Cette émission, une initiative du Département de l'Instruction Publique, quoiqu'elle s'adresse aux étudiants de la Xe année saura intéresser un large public. Les professeurs trouveront plusieurs suggestions dans le manuel des émissions scolaires à la page 129.

CBWFT

SAMEDI 13 FEVRIER

- 12.30 *Robin Fusée
- 1.00 *Tour de Terre
- 3.00 *Jeux d'hiver à Saskatoon.
- 11.35 Cinéma "A vos lits" (Américain).

DIMANCHE 14 FEVRIER

- 1.30 *D'hier à demain.
- 3.00 *Jeux d'hiver à Saskatoon.
- 11.30 Cinéma "Concerto pour un exil" (Africain). "Cabascado" (Nigérien).

LUNDI 15 FEVRIER

- 6.30 *Jeux d'hiver à Saskatoon.
- 11.30 Cinéma "Dites 33" (Franco-italien 1958).

MARDI 16 FEVRIER

- 3.00 Dossier
- 3.30 Mes trois fils.
- 5.00 100 millions de jeunes.
- 5.30 Cadets de la forêt.
- 6.30 *Jeux d'hiver à Saskatoon.
- 10.30 Voyage de P.E. Trudeau en Asie.
- 11.30 Ciné Club "L'une et l'autre" (France '67).

MERCREDI 17 FEVRIER

- 4.30 *Maigrichon et Gras Double.
- 6.30 *Jeux d'hiver à Saskatoon.
- 11.30 Cinéma "Les trois valses". (France '38).

JEUDI 18 FEVRIER

- 5.00 *Pepinot.
- 5.30 Les enquêtes Jobidon.
- 6.30 *Jeux d'hiver à Saskatoon.
- 7.30 *Les grands Films "Genghis Khan" (Anglo-germano-yougoslave 1965).
- 11.30 Cinéma "Le saint mène la danse" (France '59).

VENDREDI 19 FEVRIER

- 12.30 *Saturnin.
- 12.45 La Souris verte
- 1.00 *Oui ou non.
- 1.30 Emission scolaire.
- 6.30 *Jeux d'hiver à Saskatoon.
- 7.00 France Panorama.
- 10.30 Agriculteur de demain.
- 11.30 Cinéma "Le guérillero et celui qui n'y croyait pas". (Franco-italien 1969).

Votre rapport d'impôt

Q. SI JE VENDS DU GRAIN A UNE MINOTERIE ET QUE JE LEUR DEMANDE DE NE ME PAYER QUE L'ANNEE SUIVANTE, DANS QUELLE ANNEE DOIS-JE COMPTER LA VENTE COMME UN REVENU, DANS MA DECLARATION D'IMPOT?

R. Vous déclarez la vente dans l'année au cours de laquelle elle a eu lieu. Le fait que vous demandiez à la société de remettre le paiement à une année ultérieure ne change pas la date de la vente. Toutefois, si vous avez entreposé les céréales, si vous avez reçu des décépissés d'entreposage et que vous ne les ayez échangés qu'une autre année, au moment où l'on vous remet un billet d'achat au comptant, vous devez déclarer la vente dans l'année où le billet au comptant vous a été remis.

Q. JE SUIS CULTIVATEUR ET JE ME SUIS SERVI DE L'ANNEE 1964 POUR ETABLIR LA MOYENNE DE MON REVENU AUX FINS DE L'IMPOT SUR LE REVENU. JE SUIS ADMIS A UTILISER DE NOUVEAU CETTE METHODE EN 1970. DOIS-JE ETABLIR LA MOYENNE EN ME SERVANT DE 1970 COMME ANNEE D'ETABLISSEMENT DE LA MOYENNE, OU PUIS-JE ATTENDRE UNE ANNEE OU L'UTILISATION DE CETTE METHODE ME SERAIT PLUS AVANTAGEUSE?

R. Vous pouvez choisir toute année qui vous plaît comme année d'établissement de la moyenne pourvu que vous ayez produit vos déclarations comme vous le deviez et que la période de moyenne choisie n'empiète pas sur une autre période pour laquelle vous avez déjà établi la moyenne.

EXEMPTIONS ET DÉDUCTIONS

Q. DANS LE COURS DE MON EMPLOI, JE DOIS PORTER UN UNIFORME. PUIS-JE RECLAMER UNE EXEMPTION POUR LE NETTOYAGE DE CET UNIFORME?

R. Cela dépend de votre contrat. Si vous travaillez à votre compte ou à la commission et que vous soyez tenu de porter un uniforme, de le fournir vous-même et d'en assurer l'entretien vous pouvez en déduire le coût et les frais de nettoyage. Cependant, cette règle ne vaut que si vous travaillez à votre compte ou à la commission. Si vous touchez un salaire régulier, vous ne pouvez présenter une réclamation à l'égard du coût d'achat ou de nettoyage de votre uniforme.

Q. PEUT-ON RECLAMER UNE DEDUCTION D'IMPOT SUR LE REVENU A L'EGARD DES REPARATIONS FAITES A UNE PROPRIETE?

R. Non, à moins que la propriété ne soit utilisée à des fins commerciales ou à des fins de location. Si la propriété est une habitation particulière, vous n'êtes pas admis à déduire les frais de réparation, quels qu'ils soient.

Q. JE SUIS ARRIVE AU CANADA AU MOIS DE MARS DE L'ANNEE DERNIERE. ON ME DIT QUE JE DOIS INSCRIRE DANS MA DECLARATION D'IMPOT LA DATE DE MON ENTREE AU CANADA. POURQUOI?

R. La raison pour laquelle on vous demande d'inscrire votre date d'entrée au Canada est la suivante: le total de vos exemptions personnelles et des déductions uniformes, s'il y a lieu, est calculé proportionnellement au nombre de jours, dans l'année, où vous avez résidé au Canada. L'espace prévu pour l'inscription de ce renseignement se trouve au côté droit supérieur de la page 1 de votre déclaration d'impôt sur le revenu.

Q. DANS LA FORMULE D'IMPOT SUR LE REVENU, IL Y A UN ESPACE POUR L'INSCRIPTION DE LA DATE DE NAISSANCE. EST-IL NECESSAIRE QUE J'INDIQUE MA DATE DE NAISSANCE ET SI OUI, POURQUOI?

R. Votre date de naissance sert à diverses fins, par exemple à faciliter l'identification et à déterminer l'assujettissement aux cotisations du Régime de pensions du Canada. Ce renseignement est obligatoire et comme tous les autres que vous donnez dans votre déclaration, il est confidentiel.

REVENU

Q. J'AI ETE EN CHOMAGE PENDANT TOUTE L'ANNEE DERNIERE ET J'AI SUIVI UN COURS DE FORMATION DU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE. PENDANT TOUTE LA DUREE DU COURS J'AI RECU UNE ALLOCATION DE SUBSISTANCE. DOIS-JE DECLARER CETTE ALLOCATION COMME UN REVENU AUX FINS DE L'IMPOT?

R. Une allocation accordée par le Centre de main-d'oeuvre en vue de formation spéciale n'est pas considérée comme étant un revenu aux fins de l'impôt.

Q. MA FILLE EST ELEVE-INFIRMIERE ET ELLE TOUCHE UN PETIT SALAIRE. DITES-MOI D'ABORD SI ELLE DOIT DECLARER CES GAINS A TITRE DE REVENU AUX FINS DE L'IMPOT ET SI JE PEUX LA CONSIDERER COMME UNE PERSONNE A CHARGE?

R. Votre fille doit en effet déclarer le salaire qu'elle a touché. Il est considéré comme constituant un revenu aux fins de l'impôt. Toutefois le salaire d'une élève-infirmière n'est pas considéré dans l'établissement de l'exemption à l'égard d'une personne à charge.

CFRG — GRAVELBOURG

Écoutez ! C'est pour vous

"Ecoutez! C'est pour vous" est un concours extrêmement simple lancé le lundi 8 février.

Nommez le titre d'une émission de CFRG, que vous avez écoutée soit le matin, soit l'après-midi, donc une émission du matin et une autre durant l'après-midi; en plus, nommez le nom d'un commanditaire dont vous avez entendu l'annonce diffusée au cours de l'émission ou des deux émissions (matin et après-midi) dont vous donnez les titres, et c'est tout!

Envoyez vos lettres de participation au "Concours Ecoutez c'est pour vous" à raison de 'trois lettres maximum par membre de votre famille'. Ceci est très important. N'envoyez pas vous-même une vingtaine de lettres, ça ne marchera pas. Trois lettres seulement, trois pour vous, trois pour votre mari, et trois pour chacun de vos enfants, mais il faut qu'elles soient écrites par eux.

Le tirage commencera le 16 février, à raison de quatre (4) tirages par jour. Du '16 février au 18 mars': quatre tirages quotidiens de coffrets de produits de beauté "Yardley", d'une valeur de $5 chacun.

Du 19 mars au 7 avril, un tirage par jour d'un transistor, d'une valeur de $20 et le 8 avril (Jeudi-Saint), tirage d'une machine à coudre électrique "Brother" d'une valeur de $200 et d'une tondeuse à gazon "Lawnboy" d'une valeur de $125. Ecoutez! C'est pour vous. Tous ces prix sont pour vous, si vous décidez de participer à ce concours en observant bien les règlements, très simples d'ailleurs. Il suffit d'écouter ou de lire attentivement. N'écoutez pas d'une oreille distraite ni ne lisez pas en diagonale.

Attention: les émissions du réseau (Radio-Canada), le Chapelet en famille et la Prière du Matin, "SONT EXCLUES DU CONCOURS" et non plus le bulletin de "l'hôpital St-Joseph".

M.M.

Zenon Park

Séances publiques

Des séances publiques concernant l'"Animation Sociale" telle qu'elle doit exister soit dans les familles ou dans les paroisses eurent lieu du 17 au 21 janvier sous la présidence de Mgr E. Ulinski.

Les conférenciers furent MM. les abbés Boutin, curé de Carrot River, Ward, curé d'Arborfield, Van Vynck, curé de Tisdale, et Van Den Acker, curé de Nipawin.

A la séance du 21 janvier Mgr L. Morin, évêque du diocèse de Prince-Albert, démontra dans les deux langues à l'auditoire d'environ 300 personnes, la nécessité de tenir assez souvent de ces genres de soirées qui servent à renseigner les gens.

Jeunesses Musicales

Le samedi 23 janvier, un groupe de chanteurs de la ville de Saskatoon faisant partie des "Jeunesses Musicales" vint donner un concert de chants français fort apprécié par l'assistance qui remplissait la salle. Au cours de cette soirée, les visiteurs furent surpris et très fiers d'entendre un ancien chanteur d'Opéra, Mgr E. Ulinski, curé actuel, qui voulut bien acquiescer à la demande des visiteurs en exécutant des chants d'opéra qui ne se donnent ordinairement que dans les grandes villes. Une invitation spéciale fut adressée à Mgr de se rendre à Saskatoon à l'occasion d'un concert que les "Jeunesses Musicales" donneront bientôt en cette ville.



Ci-dessus, (à gauche) le Grand Chevalier du Conseil Langevin de Regina, M. Roland Lallier, présente un certificat d'honneur à l'aumônier du Conseil, le P. Marius Bédard, O.F.M., et le trophée et certificat de grand Chevalier sortant de charge à M. Bernard Jeannotte.

Au Conseil Langevin de Regina

PROCHAINE ASSEMBLEE

La prochaine assemblée mensuelle ordinaire d'affaires du Conseil Langevin No 4280 aura lieu le vendredi 12 février 1971 à 8 heures du soir, au Centre Social St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina, Sask.

BIENVENUE

Bien cordiale bienvenue aux frères Alfred Best, Wilbrod Bouchard, Charles Fournier et Gilbert Paradis nouvellement attachés au Conseil Langevin. Nous sommes très contents de les avoir parmi nous.

FELICITATIONS

Au frère et à Madame Jean Boutin à l'occasion de la naissance de leur fils baptisé sous les noms de Dean Thomas.

Au frère Armand Laberge, représentant de "Family Life Assurance Co.", à l'occasion de son élection comme président de "Regina Life Underwriters Association".

Au frère René Béchard, le gagnant de notre prix d'assiduité à notre dernière assemblée mensuelle du 15 janvier. Pour être éligible à ce tirage, il faut aussi avoir été présent à l'assemblée précédente.

PROMPT RETABLISSEMENT

Au frère Delmas Béliveau qui est sous les soins du médecin chez lui depuis quelque temps.

REMERCIEMENTS

Aux frères chevaliers qui ont aidé, le 24 janvier, à organiser le recrutement de nouveaux membres du Conseil Langevin en invitant des candidats éventuels, et pour les renseignements donnés.

A tous ceux qui sont allés le 26 janvier au Conseil Montmartre #3559 pour la présentation du trophée "Maillet Itinérant" par le Conseil Langevin 4280.

PRESENTATION

En présence d'à peu près une centaine de personnes (membres et amis avec leurs femmes) à une soirée sociale danse-cabaret tenue par le Conseil Langevin No 4280, au Centre Social St-Jean-Baptiste, de Regina, l'aumônier du Conseil Langevin, le Père Marius Bédard, O.F.M., reçut le Certificat d'Honneur, et le frère Bernard Jeannotte le trophée et le certificat d'Ex-Grand Chevalier du Conseil Langevin.

PONTEIX

DÉCÈS

Soeur Marie-Andréa Van ELSLANDE

Le 26 janvier, au Foyer St-Joseph de Ponteix, Soeur Marie-Andréa Van Elslande s'éteignait paisiblement entourée de ses Soeurs en religion, de sa mère et de quelques membres de sa parenté.

Née le 23 juillet 1913, Sr Marie Andréa entrait au noviciat des Soeurs de Notre-Dame le 10 février 1930. Elle fit sa profession religieuse le 10 septembre 1932.

Durant 39 ans, son apostolat s'exerça à Ponteix. Comme institutrice et musicienne, elle mit ses talents au service des élèves du Couvent, de 1934 à 1960. Elle fut supérieure au Couvent de 1951 à 1960 et supérieure régionale de 1960 à 1966.

Atteinte de cancer en 1958 elle fut alitée pendant ses trois dernières années et demie.

Durant cette longue maladie, elle fit preuve de la même douceur, de la même patience qui la caractérisait durant ses années d'activité apostolique. A tous ceux qui l'ont connue, elle laisse le souvenir d'une âme sereine, d'un talent extraordinaire et d'une charité inlassable.

La défunte laisse dans le deuil sa mère âgée de 89 ans, sa soeur Thérèse (Mme A. Griffith), et ses trois frères, Joseph, Pierre et Charles.

La messe des funérailles fut présidée par Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, avec concélébration par Mgr G. Couture, curé de Ponteix, le R. Père R. Dubourt et M. l'abbé R. Carignan. En outre, étaient présents MM. les abbés C. Poulin, de Cadillac, A. Bouchard, de Swift Current et Laprise, vicaire à Ponteix.

REMERCIEMENTS

Les Religieuses de Notre-Dame, Madame Marguerite Van Elslande et sa famille remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de Soeur Marie-Andréa.

Le Comité des parents pour la préservation du bilinguisme

N.D.L.R. - Nous publions le texte suivant à titre d'information. En le faisant nous ne prétendons pas partager tout ce qui y est dit. Nous avons déjà exprimé dans des éditions antérieures ce que nous pensons d'un mouvement qui voudrait se limiter à "préserver" le bilinguisme existant. Le présent document a été soumis récemment à la Commission scolaire de St-Boniface. Celle-ci s'est abstenue de tout commentaire public.

Le Comité des Parents en Faveur de la Préservation du Bilinguisme a tenu une assemblée le 13 janvier 1971 dans le local du Centre Récréatif Notre-Dame, avenue de la Cathédrale, à 8 h du soir.

Le but de cette assemblée: formuler un programme pour la préservation du bilinguisme dans l'arrondissement scolaire No 4 de la Cité de Saint-Boniface; de plus il y fut décidé d'inviter les autres arrondissements scolaires de suivre notre exemple d'un bout à l'autre de la Province du Manitoba.

Notre but est d'avoir des écoles vraiment bilingues dans notre propre arrondissement scolaire.

Nous définissons donc une école bilingue: L'école bilingue est celle où deux langues sont enseignées au même étudiant ou élève. En d'autres mots c'est une école qui procure une connaissance pratique de deux langues dans le même diplômé d'un même et unique cours d'étude.

Une école dans laquelle une langue est enseignée à un groupe d'élèves, et l'autre langue à un autre groupe d'élèves, n'est pas une école bilingue mais deux écoles exclusivement unilingues sous un même toit. Il n'y a pas de différence entre ces deux écoles sous le même toit et deux écoles qui seraient séparées par des milles de distance.

Notez bien que nous recommandons que nos écoles bilingues soient désignées comme suit: 1. Ecoles bilingues à priorité française. 2. Ecoles bilingues à priorité anglaise.

Voici donc la résolution adoptée et présentée à la Commission Scolaire le 27 janvier 1971: Qu'il soit donc résolu de donner l'avis suivant à la Commission Scolaire de l'Arrondissement No 4 de la Cité de Saint-Boniface:

1. Nous recommandons l'usage du français comme langue d'enseignement dans ces écoles où la priorité française sera accordée. Cependant les manuels de mathématiques et de sciences devront être anglais pour permettre aux élèves de ces écoles de poursuivre leurs études au niveau universitaire ou technique au Manitoba. Le français servira pour les explications et sera la langue d'enseignement pour les mathématiques et les sciences aussi longtemps que nécessaire pour l'avancement de l'élève.

2. Nous sommes fermement opposés aux écoles exclusivement françaises et aux écoles exclusivement anglaises, qui auraient comme conséquence la ségrégation des élèves en deux camps. L'harmonie et la bonne entente qui existent entre les différents groupes ethniques de Saint-Boniface seraient perdues en grande partie. Pourtant cette paix qui existe à Saint-Boniface est quelque chose d'unique au Canada, et nous en sommes justement fiers.

3. Nous demandons l'institution immédiate de maternelles où on enseignera le français aux enfants de familles de tous les groupes ethniques où l'on ne parle pas français, de sorte que ces enfants, lorsque leurs parents le désirent, puissent apprendre le français et devenir bilingues. Cependant, tout l'enseignement sera en anglais pour ces petits enfants qui ne savent pas assez de français pour avancer; et ceci pour aussi longtemps que nécessaire.

4. Nous recommandons que l'anglais soit la langue d'enseignement pour toutes les matières dans ces écoles où la priorité sera anglaise. Le français sera enseigné dans ces écoles en se servant de la langue anglaise pour commencer jusqu'à ce que le progrès de l'élève soit tel que le français puisse être employé pour continuer.

5. Nous demandons l'institution immédiate de maternelles où on enseignera l'anglais aux enfants de familles de tous les groupes ethniques où l'on ne parle pas l'anglais, de sorte que ces enfants, lorsque leurs parents le désirent, puissent apprendre l'anglais et devenir bilingues. Cependant l'enseignement sera en français pour ces petits enfants qui ne savent pas assez d'anglais pour avancer; et ceci pour aussi longtemps que nécessaire.

Nous affirmons que ceux qui nous accusent d'être opposés à l'école de priorité française ne disent tout simplement pas la vérité. Peut-être veulent-ils nous présenter comme ennemis du progrès, comme des réactionnaires qui désirent garder le statu quo.

Nous voulons aussi qu'il soit bien compris qu'ici-même au Manitoba, nous avons des maîtres compétents et un plus grand nombre encore de sujets capables de le devenir. Nous perdons des personnes de talent qui s'en vont dans d'autres provinces alors que nous en avons besoin ici.

Nous n'avons pas besoin d'aller chercher des maîtres à l'extérieur.

Manitobains au Manitoba, Canadiens au Canada ! Pour l'éducation des Manitobains et des Canadiens !

Les personnes suivantes furent élues au conseil de notre comité: Edwin Fitch, président, Maurice-J. Prince, vice-président, Jean Sicotte, secrétaire, Georges Asselin, trésorier; conseillers: Roland Beaudry, Edward Van Belleghem, Roland Blais, Léo Fink, Mme Yvonne Fitzmaurice, Gérard Mousseau, Joseph Ringaert, Mme Pearl Wlock, (avec pouvoir d'ajouter).

1. Pourquoi nous sommes en faveur d'écoles à priorité française et d'écoles à priorité anglaise et non pas de classes à priorité françaises et de classes à priorité anglaise à l'intérieur d'une même école.

2. Pourquoi nous sommes opposés à des écoles exclusivement françaises tout comme à des écoles exclusivement anglaises.

Une école à priorité française (cf. notre résolution article 1) à cause de son administration et de son caractère français, rend possible l'étude du français et de l'anglais tout en conservant la culture et le milieu français.

Une école à priorité anglaise (cf. notre résolution article 4) à cause de son administration et de son caractère anglais, rend possible l'étude de l'anglais et du français tout en conservant la culture et le milieu anglais.

Si nous avions des classes à priorité française et des classes à priorité anglaise dans la même école, l'administration serait bilingue, mais le milieu et la culture seraient à prédominance anglaise. C'est ce que nous avons actuellement; les heures de loisir et de récréation en font un vrai "melting pot". Les élèves de langue française par conséquent, n'y trouvent ni le milieu qui leur est propre, ni leur culture. Ceci est très important, car l'enfant passe une grande partie de son temps à l'école, y reçoit sa formation intellectuelle.

Les élèves de langue anglaise de leur côté, veulent apprendre le français, mais ils veulent conserver leur milieu, leur culture. Nous reconnaissons le même droit, aux élèves de langue française, d'apprendre l'anglais tout en gardant leur culture dans le milieu qui leur est propre. L'élève aurait le choix de l'école qu'il fréquentera tandis que dans le système actuel, ce n'est pas possible. Nous reconnaissons les mêmes droits pour tous.

Quelques-uns diront que nous voulons la ségrégation dans les écoles. Ce n'est pas exact, car ségrégation veut dire exclusion qui repousse tout ce qui est étranger. Il faut comprendre que chaque école demeure ouverte aux élèves de l'autre groupe, dont les parents veulent qu'ils soient plus parfaitement instruits dans l'autre langue: le français pour les uns, l'anglais pour les autres. De plus, quand ces enfants se rencontreront hors de l'école, ils se reconnaîtront, et se comprendront mieux.

Là où nous voyons ségrégation c'est dans l'école exclusivement française, d'une part, et l'école exclusivement anglaise, d'autre part. Quand les élèves de ces écoles se rencontreront ils ne se connaîtront pas, seront comprendront pas, seront étrangers. Ce serait un vrai malheur pour les citoyens d'une même Cité, d'une même Province, d'une même Patrie.

D'une part il faut bien comprendre que lorsqu'un élève de langue anglaise désire aller dans une école à priorité française, il accepte par le fait même la culture et le milieu français. D'autre part l'élève de langue française qui désire aller à une école à priorité anglaise, accepte par le fait même la culture et le milieu anglais.

Tous nous devons être fiers de nos traditions et de la culture qui nous est propre. Lorsque nous en avons le droit, c'est un devoir de préserver ce précieux héritage dans nos écoles.

LORETTE

Assemblée annuelle

Les sociétaires ainsi que toutes les personnes intéressées sont invités à assister à l'assemblée annuelle de la Coopérative de Consommation de la localité qui aura lieu le lundi 15 février, à 8 heures du soir, en la salle paroissiale.



no.: 23

APICULTURE

C	A		R	E	●	O			R				E	●
●		●	O	●	●		●	●		●	●	●		●
●	E		R		S		R	●		●	A			E
●		●	O	●	●		●	●		●	●	●		●
●		●	●	T	●	C			E	●	B			E
P			T			U	●	●	●	●	●	●		●
●	E	●	●		●		●	●	●	H	●	V		L
●	●	●	●		●	E		S			M	●	N	●
R	A			N	●	●	●	●	●		●	M	●	B
●		●	●	E			V			E	●		●	
●	V	●	R	●	●	●		●	●		●		●	
●		●		●	●	A		T				E	●	I
B					E	●		●	●		●	●	●	
●		●		●	●	●	N	●	●	G		E		E
D	E		E			E	●	●	●	E	●	●	●	R

points: Q-1

❶														
❷														

l'entreprise roro enrg.
case postale 326, joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

"L'habitation de la semaine"



PLAN M-519 **1,577 ф**

La cuisine a une forme de "U" avec comptoir péninsulaire et la dînette est pratique pour les repas en famille. Les garde-robes et la toilette servent d'isolant pour les chambres à coucher, les rendant plus paisibles. La chambre à coucher principale possède une salle de bain et de grandes garde-robes.

Décès

Suite de la page 8

HAYWOOD

MME M.-L. BAZIN

Mme Marie-Louise Bazin, née Gautron, est décédée le 16 décembre 1970 à l'hôpital de Ste-Rose, après une longue maladie. Elle était âgée de 85 ans. Née en Touraine, France, elle vint au Canada en 1896 avec ses parents.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Paul, de Montréal, Lucien, de Duck Bay, Man., Clément, de St-Pierre de Nemours, France, et Romain, de Haywood; une fille, Marguerite (Mme Omer Lévesque), de Haywood, ainsi que 18 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut célébré à Haywood, le lundi 21 décembre, par M. l'abbé Labonté, curé, assisté de M. l'abbé Jean-Marie Gagné, de St-Claude, et du R. Père Jos de Rocquigny, O.M.I., enfant de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. Marcel Marin, P. E. Sébilleau, Denis Danais, Léopold Lévesque, Léo et Martial Bazin, tous petits-fils de la défunte.

GRANDE-POINTE

MME JEANNE GISIGER

A l'hôpital général St-Boniface, le mardi 26 janvier, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Jeanne Gisiger, de Grande Pointe, Manitoba, et autrefois de St-Labre.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Joseph, de St-Labre, Luc, de St-Boniface, et Jean, de St. James, Assiniboia; quatre filles, Mme A. Richard (Elise) et Mme A. Gobin (Angèle), de St-Vital, Marguerite et Mme L. Grégoire (Hélène), de Grande Pointe; un frère, M. Joseph Gillon, de Vernon, C.-B.; une soeur, Mme C. Gérardy, de St-Labre, et quinze petits-enfants.

La messe de Requiem fut chantée en l'église de St-Labre le vendredi 29 janvier et fut suivie de l'inhumation au cimetière paroissial.

REMERCIEMENTS

La famille Gisiger désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, cartes, fleurs, assistance aux prières et aux funérailles à l'occasion du décès de Mme Gisiger. Un merci spécial aux abbés Ubald Lafond et Réjean Bélanger, aux porteurs, aux dames de St-Labre et au personnel de l'hôpital Saint-Boniface.

SOMERSET

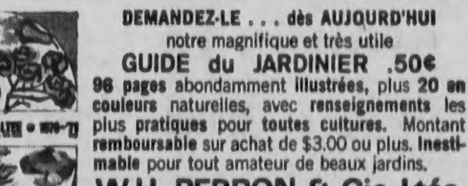
M. X.F. ROUTHIER

Le lundi 11 janvier, M. Xavier François Routhier est décédé à l'hôpital de Swan Lake, à l'âge de 75 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Alma Routhier, sept fils, Léo, de Kingsville, Ont., Laurent et Gérard, de Nipigon, Ont., Maurice, de St-Léon, Man., Hector, de Crane River, Man., Irénée, de Somerset, et Aimé, de Thunder Bay, Ont.; six filles, Mmes Jos Fabiano (Blanche), Steve Brayer (Lorette), et Dave Lomske (Simone), de Millbrae, Californie, Mme Armand Grenier (Rita), de St-Léon, Mme Robert Talbot (Antoinette), de Manitou, et Mme Louis Druwé (Lucille) d'Ottawa.

Les prières furent récitées en l'église de Somerset le mercredi 13 janvier, et la messe de Requiem fut concélébrée le jeudi par Mgr Desorcy avec le Père G. Labossière, O.M.I., de Winnipeg, et l'abbé Beaulieu, de Swan Lake. L'abbé Dion, de St-Boniface, prenait place au sanctuaire. L'enterrement se fit dans le cimetière de St-Léon.

Les porteurs actifs étaient six fils du défunt, Léo, Gérard, Maurice, Irénée, Hector et Aimé.



" L'habitation de la semaine "

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Veuillez me faire parvenir les plans de "L'habitation de la semaine M - 519 - Chèque (ou mandat-poste) de $25.00 inclus.

J'aimerais me procurer .... exemplaires du catalogue "Ma Maison" au prix de $1.00 chacun.

Nom ....

Adresse ....

Localité ....

"Le Coin du Bricoleur"



MAISON D'ENFANTS
RANGEMENT D'HIVER

Les jeunes ne voudront pas s'éloigner s'ils ont cette maisonnette pour y jouer. Elle est robuste facile à démonter et à déplacer. Avec les panneaux qui s'ajoutent pour les ouvertures des fenêtres, cette maisonnette fournit suffisamment d'espace pour ranger les outils de jardin, le mobilier de pelouse, les accessoires encombrants de sport d'été. La construction est simplifiée par les panneaux préfabriqués qui rendent cette maisonnette si facile à assembler.

" Le Coin du Bricoleur "

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Faites-moi parvenir les devis et dessins du No 308 de bricolage.

Ci-joint, mon chèque (ou mandat-poste) au montant de $1.00

Nom ....

Adresse ....

Localité ....

LES PETITES ANNONCES Composez

247-4823 ou 247-4824



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 – Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 – Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

A VENDRE OU A LOUER

St-Pierre rue Jolys Est. Maison 7 pièces nouvellement décorée. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, une chambre finie au sous-sol. Chauffage gaz. Lot: 65' x 132' avec garage. Puits artésien. Libre: 15 janvier.

A VENDRE

ST-PIERRE, rue Gagné. Maison: 3 chambres à coucher, salle de bains. Chauffage gaz. Lot : 58' x 162'.

ST-PIERRE

sur route 59, au centre du village. Entreprise commerciale (concessionnaire de la régie des alcools). Louée actuellement. Pour plus de renseignements, s'adresser à : Albert Turenne, St-Pierre. Téléphone: 433-7419. 38-500 JNO.

A VENDRE

St-Norbert. Bungalow, 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de L avec tapis mur à mur. Salle de bain et boudoir. Cuisine avec armoire en acajou. Prix: $22,500. Hypothèque de $18,000. Libre. Composer le jour: 269-3558 ou, en tout temps: 269-1807.
39-504-50AC.

Magasin général, sud-central du Manitoba. Bon district agricole. Paroisse catholique. Bonne école avec soeurs enseignantes. Pas d'opposition. Maison moderne (6 pièces) attenant au magasin. Le tout sur même étage. Eau courante. Chauffage: huile. Bon chiffre d'affaires. Etabli depuis 60 ans. S'adresser à :C.P. 96 La Liberté et le Patriote (Boîte 521), St-Boniface.
41-521-44C.

Belle maison à niveaux variés. Complètement moderne. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, tapis mur à mur, belle cave bien finie., chauffage à l'électricité, garage double chauffé. S'adresser à : Joseph Lajeunesse, Ile-des-Chênes, Man. Tél: 878-3234.
44-538-46P.

Belle grande chambre moderne meublée ou non, avec facilités de cuisine. Près hôpital St-Boniface. Pour dame à sa retraite de préférence.
Composer: 233-5497.
43-537-JNO.

St-Norbert. Maison très propre de 2 chambres à coucher. Grand lot: 55' x 160', garage et entrée en béton. Prix: $13,500 ou meilleure offre. Vente privée. Composer: 269-2776.
44-540-45C.

Logis: 4 pièces. Entrée privée. Près église du Précieux-Sang. Place de stationnement disponible. Libre: 1er mars. $95.00 par mois. Composer: 233-4120.
43-535-43JNO.

ST-BONIFACE CENTRE
Localité idéale. 1 logis: 3 1/2 pièces; 1 logis: 4 1/2 pièces. Tout à fait neufs et complètement modernes. Prix très raisonnables. Appeler avec empressement car il n'y a que 2 logis de disponibles.
247-9267 ou 233-3025.
Paul's Realty.
43-536-46C.

Appartements ultra modernes. 1 et 2 chambres à coucher. $140 - $155. Comprenant: tapis mur à mur - rideaux - air climatisé - cuisinière et réfrigérateur de couleur - chauffage électrique - eau et électricité.
484 Langevin. Composer : 233-1868 après 4 h 30.
37-495-45C.

A SOUS-LOUER

Grand logis: 2 chambres à coucher. Sur chemin Ste-Marie. Près de toutes commodités. Libre: 1er mars. Composer: 452-9839.
41-522-JNO.

DIVERS

On demande à acheter maison de 2 ou 3 chambres à coucher avec sous-sol dans Centre St-Boniface. Pas d'agent. Composer: 253-0080.
44-542-46C.

ON DEMANDE

Homme sérieux, âgé de plus de 40 ans pour courtes randonnées aux alentours de **ST-BONIFACE** Contacter clients. Nous donnons l'entraînement. Envoyer lettre par avion à: C.B. Dickerson président, Southwestern Petroleum Corp., Ft. Worth, Texas.
44-541-44C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

SI VOUS DESIREZ
la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc... Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
37-493-JNO.

Mc KEAG HARRIS
Realty Co. Achetons - vendons ou nous vous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français:
Georges GUERTIN
Téléphone: 774-2505
le soir: 774-6461

DANIS REALTY
519, ch. Ste-Marie
Tél: 233-4660
Rés: 233-3888

ST-VITAL RD.

Possession immédiate. Jolie maison: 2 chambres à coucher. Cour cloturée à l'arrière. Allée de côté. $1,000 comptant requis Balance à termes.

RUE EUGENIE

Maison de 5 chambres à coucher avec 3 salles de bains et 2 cuisines. $1,000 comptant et $150 par mois y compris taxes Duplex

PARC WINDSOR

Bungalow moderne de 13 ans. 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en L. Salle de récréation. Garage chauffé. $3,000 comptant.

ST-VITAL

Bungalow: 2 chambres à coucher. Lot: 50'. Salle à manger. Tapis mur à mur. Prix: $10,700 séchoir à linge et ameublement inclus.

BESOIN URGENT! ARGENT COMPTANT POUR MAISON DE 2 A 3 CHAMBRES A COUCHER PRES HOPITAL ST-BONIFACE.
42-532-44C.

MUSICANA
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tél: 233-7222
Tous les disques à 20 p.c. de rabais
3000 disques français en magasin.

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

A VENDRE

RUE TACHE

Duplex en stuc, complètement rénové. Garage. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

ST-BONIFACE.

Immeuble appartements. 14 logis avec 11 places de stationnement. Construction: brique. Revenu annuel: $19,176. Comptant requis: $30,000. Hypothèque à 8 p.c. Pour plus d'information, composer: bureau, 233-1773; le soir 233-5874.

ST-BONIFACE.

Immeuble: 4 logis de 5 pièces plus 3 magasins. Comptant requis: $10,000. Balance portée par propriétaire. Appelez Ted. Vermette: 247-3694.

PARC WINDSOR

Bungalow: 3 chambres à coucher. Construit par entrepreneur pour lui-même. Garage. Salle de récréation. Tapis mur à mur. Grand lot boisé, etc. Près écoles et église. Prix: $25,500. Hypothèque: 6 p.c. Comptant requis substantiel.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773.
LE SOIR: 233-5874.

36-483-JNO.

FIDELITY TRUST
À VENDRE

ST-BONIFACE.

Rue Traverse. Maison de 3 chambres à coucher avec sous-sol complet. Le tout nouvellement décoré. Garage. Près de toutes commodités. Pour visiter, s.v.p. appeler Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE.

Boulevard Dollard. Joli duplex avec sous-sol complet. Revenu mensuel: $245.00. 2 chambres à coucher au 1er étage; une au 2e. Deux nouveaux réfrigérateurs et poêles inclus. Sur rue très tranquille. Garage: 20'x24' Pour plus d'information, s.v.p. appeler Louis Combot: 247-5918

PARC WINDSOR

Beau bungalow de 4 chambres à coucher avec chambre supplémentaire et salle de récréation au sous-sol.
Très bonne maison pour famille. Doit être vue. Pour plus d'information appeler Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE

Triplex sur rue Berry. Dans un état très propre et avec bon revenu. Près hôpital St-Boniface. Le propriétaire ayant acheté une autre maison, dépêchez-vous pour avoir celle-ci. Doit être vendu. Pour visiter appeler Louis Combot: 247-5918.

SI VOUS AVEZ UNE MAISON A VENDRE N'HESITEZ PAS, APPELEZ LOUIS COMBOT: 247-5918. NOUS AVONS DES CLIENTS AVEC ARGENT COMPTANT.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-44C.

WESTERN PLUMBING & HEATING CO. LTD.
A. NEYRON, propriétaire
541, rue Des Meurons
Réparations générales
Installation - Rénovation
Téléphone: 247-3603
Nous entretenons ce que nous vendons.

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

ST-BONIFACE

Rue Bertrand près hôpital. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Nouveaux stuc et toit. Intérieur tout rénové. Taxes: $225. Plein prix : $12,900. Hypothèque CMHC à 8 3/4 p.c.

PARC WINDSOR

Chemin Speers. Doit être vendue. Maison: 3 chambres à coucher. Lot: 80' x 150'. Hypothèque CMHC à 8 1/2 p.c. Plein prix : $11,900. Comptant requis: minime.

FORT ROUGE

Rue Dorchester. Maison de rapport: 3 logis. 3 salles de bains. Plancher d'érable. Foyer au logis du 1er étage. Lot: 50' x 120'. $5,000 comptant requis. Balance termes. Considérerait échange sur maison à St-Boniface.

ST-BONIFACE CENTRE

Terrain vacant de 131' x 120'. Plan déjà approuvé par Métro donnant permission pour immeuble très élevé si désiré.

Appeler: A. Ayotte
233-5845.
Larry Legros
253-9312
30-368-44C.

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9
Tél: 284-5390

A VENDRE

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

TOUTES-AIDES

Magasin général plus logis pour propriétaire. Sur chemin de gravier près parc pour touristes et la pêche. Idéal pour couple. Si intéressé appeler Pierre Pineau: 269-1591 ou écrivez à Alexander Agencies.

Recherchons maisons à vendre et à acheter.
26-377-JNO.

TENEZ-VOUS AU COURANT DES EVENEMENTS ACTUELS D'UNE MANIERE FACILE

Lisez le journal "Christian Science Monitor" gagnant du prix "Pulitzer". Ce quotidien, comprenant rarement plus de 20 pages, et facile à lire, vous donne un ensemble des nouvelles nationales et internationales. Vous trouverez en plus des chroniques se rapportant à la mode, aux sports, aux affaires et aux arts. Parcourez le journal lu par 91 p.c. des membres du Congrès.

S'il vous plaît, faites-moi parvenir "The Monitor" au coût spécial d'introduction, soit $8.00 pour 6 mois... une économie de $7.00.

○ Chèque ou mandat poste inclus.
○ Envoyez facture.

Nom ....
Rue ....
Ville ....
Etat .... zip ....

PB 18.

THE CHRISTIAN SCIENCE MONITOR
C.P. 125, Astor Station
BOSTON
Massachusetts 02123

Soyons fiers de parler le français, l'un des plus parfaits instruments de la pensée.

PAUL'S REALTY LTD.

120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

ST-NORBERT. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Belle salle de récréation et chambre supplémentaire. 2 salles de bains. Garage, patio. Toutes les draperies incluses. Situé près école. Comptant requis: $3,500.

St-Vital. PRES EGLISE STE-MARIE. Maison très chic: 1 1/2 étage, 7 pièces, 5 chambres à coucher. Salle de bains (4 pièces) fini en céramique. Garage. Plein prix: une aubaine à $17,900.

ST-BONIFACE. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. En très bon état. Tout près hôpital. Hypothèque très avantageuse à 7 1/4 p.c. Plein prix: seulement: $10,900.

DE LA MORENIE. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. En très bon état. Revêtement à clin en aluminium ainsi que toutes les fenêtres. Chambre supplémentaire au sous-sol. Garage. Un vrai bon achat à $14,500.

ST-BONIFACE. IMMEUBLE APPARTEMENTS. 11 logis. Environ 5 ans. Localité excellente. Intérêt sur 1ère hypothèque à 6 3/4 p.c. Climatiseur, réfrigérateurs, poêles, sécheuse, etc. Tout y est compris. Echange serait considéré.

AVONS ARGENT POUR 1er ET 2e "MORTGAGES" DISPONIBLE.

AVONS UN BESOIN URGENT DE MAISONS, BUNGALOWS SURTOUT DANS DISTRICTS DE ST-BONIFACE, NORWOOD, ST-VITAL, et PARC WINDSOR.

Paul GAGNON — 32-433-6M. — Nap. GAGNON


247-9267
Res: 256-6538

PAUL'S REALTY


247-9267
Res: 233-3510

LA BROQUERIE

Naissances

Le 9 octobre: Gordon Roger Joseph, fils de M. et Mme Roger Martel, baptisé le 20 décembre 1970. Parrain et marraine, M. et Mme Jacob Funk.

Le 2 novembre: Richard James David, fils de M. et Mme Edwin Wakentin, baptisé le 10 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Emil Senkiw.

Lise-Carmelle-Marie, fille de M. et Mme Léo Proteau, baptisée le 20 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Courcelles.

Le 26 novembre: Debra, fille de M. et Mme René Lacoste, baptisée le 17 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Athanase Vincent.

PRIERE A SAINT JOSEPH POUR OBTENIR UNE FAVEUR SPECIALE

O bon saint Joseph, ô mon tendre Père, fidèle gardien de Jésus, chaste Epoux de la Mère de Dieu, je vous supplie et vous conjure de présenter à Dieu le Père, son Fils ensanglanté sur la croix pour les pêcheurs, et au Nom trois fois saint de Jésus, obtenez-nous du Père Eternel la faveur que nous sollicitons...

Apaisez la colère de Jésus si justement allumée par nos fautes demandez-lui miséricorde pour vos enfants; au milieu de vos splendeurs éternelles, souvenez-vous des tristesses de la terre. souvenez-vous de ceux qui souffrent, de ceux qui prient, de ceux qui pleurent; arrêtez le bras tout-puissant de Jésus qui nous frappe, et que par vos prières et celles de votre très sainte Epouse, il se laisse enfin toucher et fléchir. Ainsi soit-il.

Saint Joseph, priez pour nous. (trois fois).

Mgr Provencher et Son Temps

PAR DONATIEN FRÉMONT

Un volume de 300 pages format bibliothèque nombreuses gravures hors-texte.

En vente aux bureaux de LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE au prix de $ 2.75 (par la poste).

Chronique Sport-yves

par Yves Fortier

Ce sera pour l'an prochain

Les "Voyageurs" du Collège de St-Boniface ont perdu, encore une fois cette année, une excellente chance de terminer en première place au classement final dans la Ligue de l'Est du Manitoba. Les "Voyageurs" n'avaient besoin que d'une victoire en fin de semaine contre La Broquerie mais ils n'ont pu venir à bout de l'expérience des "Habs" en fin de saison; ils ont subi deux revers de 8-5 vendredi soir, et 7-6 le lendemain. Cette dernière défaite fut assez amère pour les "Voyageurs" et leurs partisans puisque La Broquerie a compté avec moins d'une minute à jouer dans la partie, pour ainsi égaler le pointage et nécessiter une période supplémentaire. Hubert Bouchard s'est signalé samedi en comptant quatre buts pour les gagnants; les autres sont allés à Ron. Dufault, Paul Taillefer et Jean-Guy Tétreault. Charles Provost, blessé au cours de la partie, s'est signalé pour les "Voyageurs" en enfilant quatre buts tandis que Roger Duclos et Paul Graveline complétaient le pointage.

Dans l'autre partie disputée samedi soir, St-Pierre a défait Steinbach 7-5, dans une joute rude qui a nécessité l'hospitalisation de deux joueurs des Huskies. Par cette victoire, St-Pierre maintient ses chances de terminer la saison en première place; il leur faudrait vaincre La Broquerie mardi soir.

Les détails concernant les éliminatoires dans la M.E.H.L. seront donnés aux informations sportives à CKSB le matin à 7 h 45 et à 6 h 30 en début de soirée.

Fran Huck, que les amateurs de hockey au Manitoba ont pu voir évoluer avec l'ex-équipe nationale, endossait maintenant le chandail numéro 26 des Blues de St-Louis; il y semble d'ailleurs très à l'aise puisqu'il a réussi deux buts dimanche dernier contre Philadelphie.

Au moment où ces lignes sont écrites, le classement final n'est pas défini dans la ligue de l'Est du Manitoba; chose certaine, les "Voyageurs" du C.S.B. ne finiront pas en première place, tout comme l'an dernier, à la fin de la saison. Notons que les séries éliminatoires débutent dimanche soir 14 février; contrairement à l'an dernier, ces séries seront 4 de 7.

Voici le classement dans la ligue; les joutes de mardi et mercredi ne sont pas incluses:

	P.J.	G	P	N	BP	BC	PTS
La Broquerie	15	10	5	0	115	74	20
Voyageurs	16	9	6	1	96	75	19
St-Pierre	15	8	4	3	55	52	19
Steinbach	15	6	9	0	95	102	12
Ste-Anne	15	2	11	2	58	112	6

NOTULES SPORTIVES

Un échange qui en a surpris plusieurs dans la Ligue nationale de hockey: celui qui a envoyé Red Berenson et Tim Ecclestone aux Red Wings de Détroit en retour de Gary Unger et Wayne Connelly qui iront jouer à St-Louis. Red Berenson en est à son quatrième club dans la Ligue nationale tandis que Gary Unger en est à son troisième. Tim Ecclestone en sera à son premier déménagement. De son côté, Wayne Connelly endosse un cinquième uniforme; il avait commencé sa carrière avec les Canadiens en 1960.

On se souvcent encore de la chaude lutte de la division "Est" de la Ligue nationale l'an dernier. La même chose semble vouloir se répéter dans la division "Ouest", cette année, alors que trois clubs (Philadelphie-Minnesota-Pittsburgh) tentent de se tailler une place dans les éliminatoires. Une prédiction: Chicago-St-Louis-Pittsburg-Minnesota feront les frais des séries de fin de saison dans la division "Ouest".

Si les Bruins de Boston terminent la saison en première position, comme tout porte à croire, ce sera la onzième fois de leur histoire et la première depuis la saison 1940-41 qu'ils réussissent l'exploit. Ils terminèrent premier de 1937-38 à 1940-41 inclusivement.

Bobby Hull a rejoint Maurice Richard dans deux domaines en fin de semaine: tout d'abord, il a réussi le 544e but de sa carrière dans les parties régulières pour ainsi devenir, avec le "Rocket", le deuxième meilleur compteur dans l'histoire de la ligue. La veille, il avait réalisé un 26e tour-du-chapeau, et il est, avec l'ancien numéro 9 des Canadiens, le meilleur dans ce domaine.



M. VICTOR DESMARAIS

M. E. Lambert, gérant de Crane Supply Ltd. de Winnipeg vient d'annoncer que M. Victor Desmarais a été nommé gérant-adjoint de cette même entreprise. M. Desmarais, qui possède 7 ans d'expérience dans cette compagnie, est le fils de M. et Mme Léon Desmarais, de Lorette, Manitoba. Marié à Yvette Préfontaine, il est père de trois enfants et réside au Parc Windsor.

La longue histoire du ski

Pour des millions de nos contemporains – entre 50 et 100, selon les estimations les plus prudentes –, ce petit mot de trois lettres, qui s'est imposé sous toutes les latitudes et dans toutes les langues, évoque un plaisir intense.

"Ses origines lointaines, lisons-nous dans l'ouvrage "le Ski", édité chez Larousse, se confondent avec celles du patin et de la luge, et il est certainement, après les formes primitives de navigation, le plus ancien moyen que l'homme ait su mettre au service de sa liberté de mouvement; liberté qui conditionnait alors l'abondance de ses pêches, de ses chasses et, pour tout dire, sa survie.

L'explorateur norvédien Fridtjof Nansen a tenté de cerner le problème à partir d'éléments philologiques. Il constata d'abord qu'en norvégien le mot "ski" signifiait "bûche". Ce qui s'explique: à l'origine, et encore longtemps ensuite, les skis furent taillés dans le vid du bois, à coups de hache, à la façon d'une bûche. Travaillé d'une autre manière, le bois n'aurait résisté ni à la pression ni aux variations atmosphériques. Nansen releva également qu'en finlandais le mot "suksi", commun aux dialectes finno-ougriens vieux de plusieurs milliers d'années, avait toujours servi à désigner un engin propre à glisser sur la neige ou sur la glace. Il fait une découverte plus extraordinaire encore: le terme utilisé dans la région de l'Altaï se prononce sensiblement de la même facon que le mot finlandais "suksi".

Les historiens sont aujourd'hui d'accord sur un point capital: les hommes primitifs savaient se déplacer sur la neige et la glace bien avant l'invention de la roue. Il est vrai que cette unanimité des historiens est relativement récente. Le dessin rupestre d'un chasseur à skis, dans une grotte de Balingstaa, près d'Uppsala, en Suède, avait été classé comme remontant aux alentours de 1050 avant J.-C., et jusqu'en 1932 il était considéré chronologiquement comme le premier. Or, en 1932, on découvrit en Norvège des dessins d'une époque antérieure. On retrouva également des restes de skis dans divers marécages scandinaves. Aujourd'hui, on peut remonter avec certitude à des sources précédant notre ère de deux mille à quatre mille ans.

S'appuyant sur ces constatations, l'allemand C.L. Luther rattache l'expansion préhistorique du ski à trois courants de migration, dont le point de départ serait la rédion de l'Altaï, située en Asie Centrale, aux confins de la Sibérie et de la Mongolie. C'est là que l'engin aurait été inventé. Amorcé avant la fin de la dernière période glaciaire en direction du nord-est, l'un de ces courants aurait atteint la Mandchourie, puis le détroit de Bering et l'Amérique du Nord; un autre, en direction du nord-ouest, la Finlande et l'Islande; un troisième enfin, les Balkans et l'Asie Mineure. Théorie séduisante, qui expliquerait la ressemblance frappante existant entre les engins (skis ou raquettes) retrouvées en Finlande et en Islande, d'une part, et ceux qui sont utilisés dans le nord-est de l'Asie et par les Indiens de la tribu des Athabaski, dans le Canada septentrional, d'autre part".

(Information LAROUSSE)

Louis-Riel prépare un tournoi de lutte

En collaboration avec le Festival du Voyageur, l'Institut Collégial Louis-Riel présentera un 2e tournoi de lutte pour écoles secondaires, le 27 février, au gymnase de l'Institut Collégial Louis-Riel, 585, rue St-Jean-Baptiste, à compter de midi.

Les épreuves seront réparties en deux groupes: Classe A, pour les équipes ayant expérience dans la lutte; et Classe B, pour les équipes novices.

Ce tournoi sera d'un intérêt particulier pour les écoles qui ne font que commencer dans leur programme de lutte.

On accordera des trophées aux équipes gagnantes et des médaillons aux lutteurs individuels qui se classeront premiers, deuxièmes ou troisièmes dans leurs catégorie.

Lors du Festival, l'année dernière, l'Institut Collégial Louis-Riel organisait un tournoi de lutte pour écoles secondaires. Ce fut un succès. Cette année, le conseil étudiant a nommé un comité spécial pour assurer que le tournoi soit le meilleur au Manitoba.

La lutte au niveau secondaire est un sport assez nouveau ici au Manitoba. Le tournoi du Festival veut permettre une plus grande participation dans un sport qui prend de plus en plus d'ampleur. Le tournoi est ouvert à toutes les écoles secondaires du Manitoba. Ces écoles pourront ainsi contribuer et participer au succès du Festival.

CALENDRIER SPORTIF

LIGUE JUNIOR DE L'OUEST

Jeudi	11	février :	Estevan à Swift Current
Vendredi	12	février :	Winnipeg à Regina Medicine Hat à Swift Current Saskatoon à Edmonton
Samedi	13	février :	Medicine Hat à Estevan Winnipeg à Flin Flon
Dimanche	14	février :	Medicine Hat à Estevan Saskatoon à Calgary Winnipeg à Flin Flon
Mardi	16	février :	Joute des Etoiles à Winnipeg
Mercredi	17	février :	Medicine Hat à Calgary

LIGUE JUNIOR DU MANITOBA

Vendredi	12	février :	St. James à Dauphin Selkirk à Kenora St-Boniface à Portage
Dimanche	14	février :	Dauphin à West Kildonan Kenora à Selkirk St. James à Portage Winnipeg à St-Boniface
Mardi	16	février :	Portage à St-Boniface Selkirk à St. James

STE-AGATHE

Collation de diplômes

Après deux ans et demi d'études et de travail assidus, Miles Doris Bilodeau, Edmée Dumesnil et Elaine Phaneuf recevaient leurs diplômes d'infirmière le vendredi 22 janvier, à la salle du centenaire de Winnipeg. Elaine a commencé à travailler à l'hôpital Ste-Anne.

Malade

Mme Léonie Lemoine est de retour chez elle après un séjour à l'hôpital de Morris.

Séminaire

Le séminaire de la Chambre de Commerce de Ste-Agathe, tenu le jeudi soir 28 janvier fut un vrai succès. Plusieurs endroits des environs du sud-est de la province étaient représentés. M. Murray Bater, président des Chambres de Commerce du Manitoba qui en assumait la direction, se dit satisfait de l'intérêt apporté par l'assistance.

Un legs de $63,000 à la Fondation catholique du Manitoba

La succession de Mme Ellen McIsaac vient de remettre un don de $63,000 à la Fondation Catholique du Manitoba.

Cette Fondation a été lancée en 1964 par les Chevaliers de Colomb du Manitoba. Après un premier versement de $1,000, ceux-ci firent un don subséquent de $10,000.

Incorporée comme société publique en 1964, la Fondation Catholique du Manitoba ne relève plus des Chevaliers de Colomb. Elle est administrée par un conseil consultatif de deux membres.

La Fondation ne sollicite pas les dons. Elle accepte tout don petit ou grand qui lui est fait directement ou par legs. Bien que les dons soient au nom de la Fondation, des sociétés de fiducie locales, telles que désignées par le donateur, en sont les fiduciaires. Ces sociétés assurent la sauvegarde des fonds, en remettant l'intérêt et le principal, –si tel est le désir formel du donateur,– à la Fondation, afin de lui permettre de réaliser ses buts.

La Fondation veut aider les nécessiteux; améliorer la situation des opprimés et des délinquants; promouvoir l'avancement de l'éducation et des recherches scientifiques; dans le domaine de la connaissance de l'homme et du soulagement de ses souffrances; promouvoir l'expansion culturelle du Manitoba; aider toutes les oeuvres de bien-être mental, moral et physique de la population manitobaine.

Conférencier attendu au Collège

M. Léandre Bergeron, autrefois de St-Boniface et s'occupant maintenant de développement communautaire dans les quartiers moins favorisés de Montréal, donnera une conférence au Collège de St-Boniface samedi prochain, 14 février.

M. Bergeron a atteint une certaine notoriété, l'été dernier, avec la publication d'un "Petit manuel d'histoire du Québec" dans lequel l'auteur attribue la plus grande part des problèmes actuels au Canada français à la domination britannique qui a suivi la conquête de 1763.

Il y a un siècle, l'année de travail comprenait 3,500 heures d'activité. De nos jours, la majorité des travailleurs n'en accomplissent même plus 2000. Dans un avenir rapproché, ce sera sans doute moins de 1500. Il est possible que les problèmes de circulation accroissent la durée des trajets entre le logement et le lieu de travail, mais il ne faudra pas plus de temps qu'autrefois pour se nourrir et pour dormir. Voilà donc, par le fait même, une énorme quantité d'heures disponibles qu'il s'agira de remplir.

Points saillants du Festival

Voici une liste des principales activités qui marqueront le Festival du Voyageur, à St-Boniface, du 18 au 28 février.

JEUDI 18 FEVRIER

7 h 30 – OUVERTURE OFFICIELLE au parc Provencher.

8 h – COURSES sous harnais au parc Whittier (rue St-Joseph, au nord du boulevard Provencher). Ces courses auront lieu tous les soirs, (excepté le dimanche) jusqu'au 27 février inclusivement. A 3 h 30 les samedis.

Le CASINO du Voyageur sera ouvert tous les soirs à 7 h 30 (à midi, les samedi et dimanche), au Peace Officers' Club (Eugénie et Kenny).

Le RELAIS du Voyageur (au gymnase du Juniorat, 340, Provencher) ouvrira à 8 h le premier soir et à midi les autres jours.

VENDREDI 19 FEVRIER

8 h – COURONNEMENT DE LA REINE du Festival et soirée variétés au gymnase Holy Cross (290, rue Dubuc).

DIMANCHE 21 FEVRIER

1 h – DEFILE DU VOYAGEUR (rues Des Meurons, Cathédrale, Goulet, Kenny, Dollard, Enfield).

MUSEE (494, rue Taché).

MARDI 23 FEVRIER

8 h 30 – POESIE ET FOLKLORE au Centre Culturel (Le mercredi soir également).

SAMEDI 27 FEVRIER

8 h – BAL au gymnase Holy Cross (290, rue Dubuc).

DIMANCHE 27 FEVRIER

8 h – Cérémonies de clôture (aréna Bertrand).

On peut obtenir un programme détaillé en s'adressant au siège du Festival du Voyageur, 328, rue Taché, tél. : 247-2424.

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente aux endroits suivants :

Roch Groceries
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Mc Cullough Drug
angle Marion et Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

Ideal Confectionery
406, Traverse

Dominion News Ltd.
229, avenue Portage

Librairie Provencher
180, boul. Provencher

Café Alouette
427, rue des Meurons

Bernard Perrin
66, av. Haig, St-Vital

Félix Solo Store
824, chemin Dawson

Restaurant La Cuisine
345, Cathédrale

Park Florist
412, Taché

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Stanislas Fisette, baie Northumbria, St-Boniface, du 12 février.

M. Léo-Paul Dupuis, baie Peterboro, St-Boniface, du 13 février.

Mme Cécilia Labossière, rue Ritchot, St-Boniface, du 13 février.

M. Georges Poitras, chemin Elizabeth, St-Boniface, du 13 février.

M. Pierre Klein, rue Main, Winnipeg, du 15 février.

M. Lucien Letain, rue Langevin, St-Boniface, du 15 février.

M. Roger Millier, baie Duluth, St-Boniface, du 15 février.

M. l'abbé Laval Cloutier, 200, av. de la Cathédrale, St-Boniface, du 16 février.

M. Gilles Guyot, Place Baudoux, St-Boniface, du 16 février.

M. Maurice Lafrenière, Chemin Pembroke, St-Boniface, du 16 février.

M. Jean Martin, rue Roger, St-Boniface, du 16 février.

M. René Allard, Ste-Anne, Man., du 17 février.

Dames Auxiliaires de l'Hôpital Taché

A la réunion des Dames auxiliaires de l'hôpital Taché, tenue le mercredi 3 février, il y eut élection des officières qui donnèrent les résultats suivants: présidente, Mme L.-A. Régnier; présidente honoraire, Mme William Russell; vice-présidentes, Mmes Lucienne Lefebvre et Paul J. Desilets; secrétaire, Mlle Louisa Bilodeau; trésorière, Mlle Léona Desaulniers.

Les présidents des comités permanents sont Mlle Basil McDonald, Mmes Steve Malen, Jack Crosbie, Denis Allard, J. C. Mouard et Paul de Montagney.

Les Dames auxiliaires ont donné, au cours de l'année écoulée, $21,500 au fonds de construction de l'hôpital et $600 pour les présents de Noël. Le comptoir de cadeaux, à la disposition des patients et des visiteurs donna la jolie somme de $500.

Les patients de l'hôpital sont toujours occupés à faire du travail d'artisanat dont une partie des revenus leur est donnée, l'autre partie servant à l'achat d'équipement pour permettre de continuer ce travail.